


Le curriculum de l'Ontario
9^e et 10^e année

Études canadiennes et mondiales



1999

Table des matières

Introduction	2
La place des études canadiennes et mondiales dans le curriculum	2
Le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales	4
Les cours offerts	4
Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage	4
Les attentes et les contenus d'apprentissage	5
Cours :	
<i>Géographie – Aperçu et domaines d'étude</i>	6
Principes de géographie du Canada, 9 ^e année, cours théorique (CGC1D)	8
Principes de géographie du Canada, 9 ^e année, cours appliqué (CGC1P)	18
<i>Histoire – Aperçu et domaines d'étude</i>	28
Histoire du Canada au XX ^e siècle, 10 ^e année, cours théorique (CHC2D)	30
Histoire du Canada au XX ^e siècle, 10 ^e année, cours appliqué (CHC2P)	38
<i>Éducation à la citoyenneté – Aperçu et domaines d'étude</i>	45
Éducation à la citoyenneté, 10 ^e année, cours ouvert (CHV2O)	46
Quelques considérations concernant la planification du programme	52
Grille d'évaluation du rendement	54
Lexique	58

An equivalent publication is available in English under the title *The Ontario Curriculum, Grades 9 and 10: Canadian and World Studies, 1999*.

Cette publication est postée dans le site Web du ministère de l'Éducation et de la Formation à l'adresse Internet suivante : <http://www.edu.gov.on.ca>.

Introduction

Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Études canadiennes et mondiales, 1999 sera mis en œuvre à partir de septembre 1999 dans les classes de 9^e année et à partir de septembre 2000 dans les classes de 10^e année des écoles secondaires de l'Ontario. Le présent document remplace ce qui se rapporte à la géographie, l'histoire et l'éducation à la citoyenneté en 9^e année dans *Le programme d'études commun – Politiques et résultats d'apprentissage de la 1^{re} à la 9^e année, 1995*, de même que les sections se rapportant à la 10^e année dans les documents suivants :

- *Histoire et études contemporaines, Partie A : Énoncés de politique et planification des programmes, cycles intermédiaire et supérieur et cours préuniversitaires de l'Ontario, 1986.*
- *Histoire et études contemporaines, cycles intermédiaire et supérieur et cours préuniversitaires de l'Ontario, Partie B : Cycle intermédiaire, 1986.*
- *Géographie, Partie A : Politique générale du programme, cycles intermédiaire et supérieur, 1988.*
- *Géographie, Partie B : Planification des programmes d'études, cycle intermédiaire et supérieur, 1988.*
- *Géographie, Partie C : Programme du cycle intermédiaire, cycle intermédiaire et supérieur, 1988.*

Les renseignements communs à tous les programmes-cadres sont publiés dans un document complémentaire intitulé *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Planification des programmes et évaluation, 1999*. Cette publication est aussi postée dans le site Web du ministère de l'Éducation et de la Formation, à l'adresse Internet suivante : <http://www.edu.gov.on.ca>.

La place des études canadiennes et mondiales dans le curriculum

Ce programme, qui englobe en 9^e et 10^e année l'étude de la géographie, de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté, donne l'occasion aux élèves de comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent les interactions sociales et physiques des peuples.

Le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales vise essentiellement à aider les élèves à acquérir les connaissances, les habiletés et les valeurs indispensables pour devenir des citoyennes et citoyens responsables, capables de participer à la démocratie canadienne au XXI^e siècle. Les matières à l'étude contribuent beaucoup à faire découvrir aux élèves le patrimoine canadien ainsi que les structures et interactions physiques, sociales, culturelles, politiques, juridiques et économiques au Canada. Elles aident également les élèves à placer le Canada dans un contexte mondial et à comprendre le rôle de celui-ci dans la communauté internationale et la façon dont il évolue.

Le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales est axé sur :

- la compréhension de concepts fondamentaux associés à chaque matière;
- le développement d'habiletés diverses, dont certaines sont propres à une matière donnée et d'autres sont communes aux différentes matières;
- la mise en pratique des habiletés acquises dans ces matières pour amener l'élève à comprendre les interactions entre la technologie et la société, entre les êtres humains et le milieu naturel, et entre la politique, l'économie et la culture, et, ce faisant, lui permettre de suivre l'évolution constante de la société.

L'étude de la géographie, de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté ne consiste pas à apprendre par cœur des faits; cela requiert plutôt de la part de l'élève une capacité d'analyse afin de comprendre les répercussions que peuvent avoir certains événements, certaines idées et certaines valeurs sur l'évolution de la société. L'élève sera amené à faire des recherches, à cultiver son esprit critique, à résoudre des problèmes et à prendre des décisions. Il ou elle pourra également développer sa capacité à communiquer sous différentes formes en améliorant ses compétences en lecture, en écriture et en communication orale. Il ou elle aura aussi l'occasion de se familiariser avec les différentes technologies de l'information dans le but de recueillir, de classer, d'interpréter et de présenter des données. Les compétences ainsi acquises lui seront utiles non seulement dans les autres matières du secondaire et tout au long de ses études post-secondaires, mais elles lui permettront aussi de s'adapter à un milieu de travail en constante évolution.

Les matières du programme-cadre d'études canadiennes et mondiales se rattachent facilement à d'autres matières du curriculum du palier secondaire. Pour ne donner que quelques exemples, on peut considérer la complémentarité qui existe entre ces matières et d'autres disciplines comme l'éducation artistique, le français, les sciences et la technologie. La création d'un cours interdisciplinaire sera possible en combinant l'étude d'une matière du programme-cadre d'études canadiennes et mondiales à une ou plusieurs matières enseignées dans d'autres disciplines. Les politiques et procédures applicables à cet égard sont présentées dans un programme-cadre distinct régissant l'élaboration de cours interdisciplinaires.

De la 7^e à la 10^e année, la géographie et l'histoire constituent des matières distinctes. Même si le programme élémentaire de la 1^{re} à la 6^e année valorise une approche axée sur les sciences sociales, c'est seulement dans les cours de géographie et d'histoire de la 7^e à la 10^e année que les domaines qui y correspondent sont clairement distingués et approfondis. Au palier secondaire, les élèves peuvent choisir après la 10^e année des cours de géographie et d'histoire optionnels plus spécialisés.

Les cours de géographie et d'histoire de la 7^e et 8^e année sont structurés en fonction des domaines communs : «Canada : contacts et mondialisation» et «Citoyenneté : valeurs et patrimoine». Chaque domaine comprend trois unités de géographie et trois unités d'histoire en 7^e et 8^e année.

Les cours de la 7^e et 8^e année en géographie initient l'étudiant aux différents ensembles physiographiques et humains qui composent le monde. Le cours de géographie du Canada de la 9^e année assure une continuité avec les contenus des cours de la 7^e et 8^e année et un approfondissement des connaissances et des compétences acquises préalablement. Le domaine «Contacts et mondialisation» de la 7^e et 8^e année permet à l'élève d'acquérir les connaissances de base nécessaires au cours de 9^e année. Enfin, grâce aux connaissances qu'il ou elle aura acquises dans les cours de la 9^e année, l'élève qui le désire aura les compétences nécessaires pour suivre d'autres cours d'études canadiennes et mondiales des années supérieures.

Les cours d'histoire du Canada au XX^e siècle de 10^e année portent sur l'histoire du Canada jusqu'aux temps présents et complètent le programme de sciences sociales de la 1^{re} à la 6^e année et le programme d'histoire de 7^e et 8^e année. Il est donc tout à fait normal que ces cours commencent là où le programme d'histoire de 7^e et 8^e année se termine, c'est-à-dire au tournant du XX^e siècle. L'enseignante ou l'enseignant des cours d'histoire de 10^e année peut s'appuyer sur les habiletés de recherche des élèves, acquises au palier élémentaire, pour développer leurs connaissances sur l'histoire du Canada. Le programme de 10^e année présente un contenu qui se rattache au domaine «Citoyenneté : valeurs et patrimoine» en plus d'initier l'élève à quatre nouveaux domaines.

Le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales

Les cours offerts

Le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales comprend trois matières en 9^e et 10^e année : la géographie, l'histoire et l'éducation à la citoyenneté. Le cours «Principes de géographie du Canada» est obligatoire en 9^e année et est offert dans les catégories théorique et appliquée. Le cours «Histoire du Canada au XX^e siècle» en 10^e année est obligatoire et est offert dans les catégories théorique et appliquée. Le cours «Éducation à la citoyenneté», obligatoire en 10^e année, est offert uniquement dans la catégorie ouverte et donne droit à un demi-crédit. Tous les autres cours d'études canadiennes et mondiales offerts après la 10^e année sont optionnels. Les élèves doivent réussir le cours de géographie, d'histoire et d'éducation à la citoyenneté de 9^e et 10^e année avant de pouvoir suivre les cours dans le cadre du programme d'études canadiennes et mondiales de 11^e et 12^e année.

Études canadiennes et mondiales, cours de 9^e et 10^e année

Année	Cours	Type	Code	Crédit
9 ^e année	Principes de géographie du Canada	Théorique	CGC1D	1
9 ^e année	Principes de géographie du Canada	Appliqué	CGC1P	1
10 ^e année	Histoire du Canada au XX ^e siècle	Théorique	CHC2D	1
10 ^e année	Histoire du Canada au XX ^e siècle	Appliqué	CHC2P	1
10 ^e année	Éducation à la citoyenneté	Ouvert	CHV2O	0,5

Remarque : Il n'existe pas de cours préalables pour les cours ci-dessus.

Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Les élèves apprennent mieux lorsqu'elles et ils participent à des activités d'apprentissage diversifiées. Dans le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales, la géographie, l'histoire et l'éducation à la citoyenneté se prêtent à un vaste éventail d'approches, lesquelles encouragent les élèves à faire des recherches, à développer leur esprit critique, à travailler en équipe, à discuter de questions pertinentes et à proposer des solutions à d'importantes préoccupations sociales. En participant à ce genre d'apprentissage actif, les élèves assimilent mieux les notions qui leur sont présentées et acquièrent des compétences utiles. Lorsque les interactions sont nombreuses et diversifiées à l'intérieur de la classe, les enseignantes et enseignants sont davantage en mesure d'examiner le processus et les résultats de l'apprentissage des élèves. Les stratégies d'apprentissage actif permettent également d'appliquer les connaissances et les habiletés à des problèmes et à des situations de la vie réelle. Par ailleurs, comme le programme d'études canadiennes et mondiales met l'accent sur les activités physiques, environnementales et humaines, la plupart des questions abordées et des réponses proposées ne doivent pas être perçues comme étant définitives, mais plutôt dans un contexte temporel et spatial spécifique.

L'enseignement doit faire appel à diverses stratégies d'apprentissage, le but étant de donner à l'élève l'aptitude à poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie. Parmi les stratégies d'enseignement et d'apprentissage qui sont pertinentes et utiles au programme d'études canadiennes et mondiales, mentionnons le travail et la collecte de données sur le terrain, l'apprentissage coopératif en petits groupes, les jeux de rôles, les simulations, les séances de remue-méninges, la construction d'arbres conceptuels, la création de scénarios de prises de décisions, les recherches indépendantes, la réflexion personnelle, la présentation de séminaires et le dialogue constructif.

Les attentes et les contenus d'apprentissage

Les attentes définissent pour la fin de chaque année les connaissances et les habiletés que les élèves doivent acquérir et démontrer dans leur travail de classe et leurs recherches, dans les tests et lors d'activités qui servent à évaluer leur rendement.

À chaque domaine du programme-cadre correspondent des attentes et des contenus d'apprentissage. Les attentes décrivent en termes généraux les connaissances et les habiletés dont les élèves doivent pouvoir démontrer l'acquisition à la fin de chaque cours. Les contenus d'apprentissage décrivent en détail ces connaissances et habiletés.

Les contenus d'apprentissage sont répartis en plusieurs rubriques. Cette répartition ne constitue pas un cloisonnement des contenus d'apprentissage en plusieurs catégories distinctes. Elle a simplement pour objet d'aider l'enseignante ou l'enseignant à mieux cibler son enseignement et à planifier les activités d'apprentissage proposées aux élèves.

Plusieurs des contenus d'apprentissage comprennent des exemples entre parenthèses. Ces exemples illustrent la portée de l'apprentissage ou le degré de complexité recherché. Il ne faut pas les considérer comme des listes exhaustives ou obligatoires des notions proposées. Ces exemples ne sont fournis que pour guider le personnel enseignant et lui donner une idée plus précise de la signification d'un contenu d'apprentissage.

Géographie

Aperçu

La géographie est une matière interactive qui regroupe des éléments humains et physiques dans le cadre de l'étude des peuples, des lieux et des milieux de la planète. Les élèves étudient la surface de la Terre selon différentes perspectives, notamment celles de la géographie physique et de la géographie humaine. Ainsi, le fait de savoir où se produit un événement politique ou social ou un phénomène physique et d'en connaître l'évolution permet de mieux le situer dans son contexte spatial. De même, la sensibilisation des élèves aux questions écologiques implique une connaissance des processus de formation de la Terre et de l'interaction des diverses formes de vie avec le milieu. C'est grâce à des notions d'histoire et d'économie que les élèves arrivent à mieux comprendre les liens unissant les êtres humains et leur environnement, et les peuples entre eux. L'étude de la géographie vient appuyer et orienter la prise de décisions et la résolution de problèmes dans différents domaines comme la planification territoriale, le développement économique, la gestion des ressources et de l'environnement.

Compte tenu de l'interdépendance grandissante des pays au niveau économique, de l'utilisation incontrôlée des ressources de la planète et des inquiétudes que soulèvent certains problèmes, comme le réchauffement de la Terre, l'urbanisation et la croissance démographique, les sociétés et les gouvernements comptent sur une population qui a des connaissances géographiques et qui est capable de porter un jugement éclairé sur des questions de nature écologique et sociale.

Domaines d'étude

Fondements de géographie : espace et systèmes

Les élèves, qui étudient et décrivent la surface terrestre, s'appuient dans leurs travaux sur des mesures spatiales, dont l'élévation, la distance, la superficie, la direction et l'échelle, ainsi que sur des notions plus complexes, comme le site, la région, la répartition et la configuration. La géographie porte sur l'étude des systèmes physiques, économiques, politiques et culturels. Les élèves découvrent l'interdépendance de ces systèmes et, ce faisant, comprennent leur structure, leur évolution et leurs interactions.

Interactions humaines et environnementales

Les êtres humains font partie intégrante du milieu naturel, lequel exerce une influence sur eux. Inversement, les politiques et les activités des êtres humains modifient le milieu naturel. Une telle relation existe entre la population et le milieu urbain, culturel ou économique. Les élèves doivent comprendre ces relations afin d'analyser les conséquences que les phénomènes naturels ont sur les êtres humains et celles que les décisions humaines ont sur le milieu.

Contacts et mondialisation

La géographie oblige les élèves à envisager toute situation dans un contexte mondial. Les élèves étudient les caractéristiques des différentes régions du monde et les liens les unissant, et examinent les questions qui ont une portée locale et mondiale. Vu l'interdépendance des économies nationales et internationales, l'ampleur des mouvements de population et la circulation croissante des capitaux, des biens et des services, il est particulièrement important pour les élèves d'aujourd'hui d'étudier les événements dans une perspective mondiale.

Changements

Dans un monde en constante évolution, les élèves doivent pouvoir compter sur des connaissances diverses et des habiletés polyvalentes pour réussir. C'est dans un contexte local et mondial que les géographes déterminent les tendances, analysent les facteurs de changement et prévoient les effets de ces derniers sur les milieux physique et humain. Ce genre de connaissances et d'habiletés multiples est très utile pour résoudre des problèmes et planifier une recherche.

Démarches et méthodes en géographie

Les élèves ont recours à des méthodes et à des outils divers dans leurs travaux. Certains, comme le travail sur le terrain et l'analyse informatique, sont utilisés dans d'autres disciplines; d'autres sont propres à l'étude de la géographie. Parmi ces dernières, mentionnons la cartographie, l'interprétation de photographies aériennes, l'analyse d'images prises par satellite, le recours au Système de positionnement global (GPS) et au Système d'information géographique (SIG). Ces techniques, combinées aux perspectives spatiales et écologiques de la géographie et à la façon dont l'étude de la géographie intègre du matériel en provenance de diverses sources, rendent l'étude de cette matière particulièrement pertinente pour les élèves d'aujourd'hui.

Principes de géographie du Canada, 9^e année, cours théorique

(CGC1D)

Ce cours présente des éléments de géographie physique, humaine et économique, et souligne la diversité et le caractère distinct du Canada. L'étude porte notamment sur les interactions entre l'être humain et son environnement en fonction des écozones des diverses régions canadiennes. L'élève effectue aussi des recherches poussées pour mieux comprendre les caractéristiques du relief, de la faune et de la flore du Canada ainsi que la place de son pays dans le monde.

Fondements de géographie : espace et systèmes

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser les processus responsables de la formation d'écozones et de régions physiques.
- analyser les constantes de l'organisation spatiale.
- illustrer la grande diversité des milieux physique et humain au Canada et en déterminer l'importance au niveau régional.
- analyser les facteurs qui influent sur la formation des systèmes d'origine humaine et naturelle d'une écozone.
- analyser les composantes de l'organisation spatiale au Canada : la région, le site, la localisation et les constantes.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Compréhension des concepts

- préciser la nature des écozones en soulignant les critères utilisés pour les définir.
- expliquer les termes suivants : région, site, localisation et constantes.
- expliquer le concept de disparité économique régionale en précisant les causes de ce phénomène et ses effets sur les régions et l'économie du pays.
- préciser les caractéristiques des régions physiques et hydrographiques, celles des zones climatiques et de végétation du Canada, et celles des sols.
- utiliser la terminologie propre au sujet à l'étude (p. ex., écozone, écoumène, zone frontalière, zone de transition).
- décrire des infrastructures du milieu humain (p. ex., réseaux de transport et de communication, installations industrielles et commerciales, aménagements urbains).
- évaluer les facteurs de croissance et de décroissance des villes en montrant que la ville est un organisme qui évolue dans le temps et l'espace.

Acquisition et pratique des habiletés

- comparer, à l'aide de schémas, l'aménagement des terres au Québec rural, dans le sud de l'Ontario et dans les Prairies.
- interpréter des plans de villes indiquant les zones d'utilisation des sols puis décrire leurs fonctions respectives et leur évolution dans le temps et l'espace.
- effectuer des recherches sur l'Internet afin d'évaluer la prépondérance de certaines régions canadiennes par rapport au reste du pays.
- préparer une présentation multimédia sur les réseaux de transport et de communication au Canada et le rôle clé qu'ils jouent dans un pays aussi vaste.
- tracer une carte qui reflète le plan d'exploitation durable d'une ressource naturelle canadienne.
- expliquer les effets de la répartition inégale des ressources naturelles sur le développement régional en se fondant sur des données statistiques présentées sous forme de tableaux et de graphiques.

- établir les liens existant entre les grands types d'agriculture et les facteurs physiques et économiques, à l'aide de techniques cartographiques.
- déterminer les facteurs de la croissance et de la décroissance des villes en faisant des recherches dans l'Internet.
- expliquer les conséquences des revendications territoriales des autochtones sur les diverses régions, à l'aide de cartes, de photographies aériennes et de diagrammes.
- expliquer la présence d'une industrie de sa localité en fonction des facteurs de localisation industrielle.
- proposer divers types d'infrastructures favorisant la mise en valeur du territoire de Nunavut (p. ex., en matière de transport, de communication, d'aménagement urbain).
- effectuer une étude de l'urbanisation au Canada à l'aide d'un atlas et de données informatiques.

Applications en renforcement des habiletés

- définir une région en fonction de caractéristiques qui lui sont uniques.
- expliquer en quoi des œuvres d'artistes francophones reflètent divers aspects du milieu physique canadien (p. ex., peintures, sculptures, littérature, musique).
- dresser une liste de questions sur un sujet ayant trait au milieu physique ou humain d'une région.

Interactions humaines et environnementales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser les interactions des milieux physique et humain au Canada.
- évaluer les solutions proposées pour protéger l'environnement, assurer le développement durable des ressources et favoriser la croissance économique.
- déterminer les effets de la répartition inégale des ressources naturelles sur le développement régional et le défi associé à leur durabilité.
- évaluer le rôle des gouvernements dans la gestion et la protection de l'environnement.
- analyser les effets de la démographie sur la mise en valeur du territoire pour mieux comprendre l'aménagement des paysages urbains et ruraux.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Compréhension des concepts

- expliquer la notion de développement durable des ressources et son importance pour les générations à venir.
- expliquer les politiques de protection de l'environnement au Canada et leurs objectifs (p. ex., Plan vert du Canada).
- expliquer l'expression «empreinte écologique» (p. ex., modes d'utilisation de l'environnement par les autochtones, mennonites, francophones).
- décrire des projets de développement en harmonie avec l'environnement.
- définir les types de régions et leurs fonctions respectives.
- faire l'inventaire des principales sources d'énergie des régions canadiennes.
- proposer des moyens pour atténuer les conséquences des activités humaines sur l'environnement, en se servant d'exemples concrets et de graphiques.
- expliquer, à l'aide de cartes topographiques et de photographies aériennes comment les activités humaines ont entraîné la disparition de terres agricoles et dégager les conséquences possibles de cette situation.
- évaluer, à l'aide de journaux de sa localité, les mesures prises pour conserver les ressources et protéger l'environnement.
- évaluer, à l'aide de cartes météorologiques, les conséquences qu'ont au Canada certains phénomènes physiques (p. ex., El Niño).
- décrire les problèmes d'approvisionnement en eau douce et leurs retombées sur la population canadienne, à l'aide d'un atlas et de données informatiques.

L'acquisition et la pratique des habiletés

- dégager, à l'aide de cartes appropriées, les conséquences des concentrations démographiques sur l'environnement d'aujourd'hui et de demain.
- résumer, à l'aide de tableaux et de graphiques, les incidences du milieu physique sur l'économie et la population.
- décrire, à l'aide d'un atlas, les facteurs humains et physiques expliquant la répartition actuelle de la population canadienne.
- effectuer divers calculs démographiques et interpréter des pyramides de population en vue d'analyser quantitativement et qualitativement la population canadienne.

Applications en renforcement des habiletés

- rechercher les mesures prises au niveau régional qui ont trait aux 3 R.
 - faire une auto-évaluation pour décrire son empreinte écologique.
 - proposer des solutions réalistes aux problèmes liés à l'exploitation, à la transformation et à la commercialisation des richesses naturelles.
 - comparer le rôle des gouvernements fédéral, provincial et municipal dans la gestion des ressources et la protection de l'environnement.
 - préciser ce qu'il advient de la population d'une ville dont la survie et les activités économiques reposent sur l'exploitation d'une ressource en voie d'épuisement.
 - expliquer les responsabilités des citoyennes et citoyens quant au maintien d'un environnement sain, apte à assurer une bonne qualité de vie à la population.
- prendre position à l'égard des mesures proposées par les gouvernements au Canada pour protéger l'environnement et conserver les ressources renouvelables (p. ex., forêts, terres agricoles, faune aquatique et terrestre).
 - donner un aperçu de certains mégaprojets ayant suscité la controverse (p. ex., projet du Grand Canal pour acheminer l'eau de la baie James, projet Hibernia).
 - déterminer les facteurs qui ont contribué au déclin de la pêche à la morue dans les eaux côtières du Canada et les mesures qui auraient pu prévenir ce problème.

Contacts et mondialisation

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer l'incidence des caractéristiques physiques du Canada dans divers domaines des relations internationales.
- analyser les relations que le Canada entretient avec les autres pays.
- évaluer l'importance de la cohésion interne au niveau des régions et du pays.
- identifier des situations ou des problèmes internationaux ayant des retombées au Canada.
- analyser les liens existant entre les communautés francophones et l'apport de ces dernières dans les secteurs économique, social et culturel.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Compréhension des concepts

- expliquer les raisons pour lesquelles des étrangers viennent s'installer au Canada, c'est-à-dire les facteurs de rejet dans les pays d'origine et les facteurs d'attrait dans le pays d'accueil.
- identifier les raisons du prestige du Canada sur la scène internationale.
- expliquer les raisons de l'émigration canadienne et des migrations internes, ainsi que les conséquences de ces mouvements migratoires sur les régions canadiennes.
- déterminer l'apport du Canada aux organismes internationaux (p. ex., les Nations unies, Développement et Paix).
- expliquer l'importance des communications dans le développement économique du Canada (p. ex., transports, échanges commerciaux).
- décrire les rapports qui existent entre les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens et les regroupements de francophones à l'intérieur et à l'extérieur du Canada.

Acquisition et pratique des habiletés

- dégager les relations dynamiques qui existent l'entre la campagne et la ville et montrer l'interdépendance de ces dernières à l'aide de cartes, de données statistiques et de graphiques.
- déterminer la part des ressources et des produits que détient le Canada dans le monde à l'aide de données statistiques et de cartes.
- décrire comment le développement des moyens de transport et de communication a favorisé les échanges, le commerce intérieur et la mise en valeur des régions canadiennes à l'aide d'un atlas, de tableaux et de données informatiques.
- évaluer l'importance du tourisme étranger dans l'économie canadienne à l'aide de données statistiques, de graphiques et de cartes.
- construire une pyramide d'âge de la population canadienne et faire un bilan des avantages et des inconvénients de l'immigration.
- prendre position, arguments à l'appui, sur l'exportation d'eau douce par le Canada et présenter ses conclusions sous forme de tableau synoptique.

- comparer à l'aide de l'Internet l'empreinte écologique moyenne des Canadiennes et Canadiens à celles des personnes originaires des pays en voie de développement.
 - évaluer à l'aide de sources de référence diverses l'apport économique, social ou culturel de certains francophones du Canada (p. ex., Conrad Lavigne, Paul Desmarais, Robert Campeau).
- Applications en renforcement des habiletés*
- évaluer les avantages et les inconvénients de la participation du Canada à des organismes internationaux (p. ex., l'Accord de libre-échange nord-américain).
 - justifier les raisons de la croissance du commerce extérieur du Canada.
 - retracer les raisons pour lesquelles le Canada et les États-Unis constituent l'un pour l'autre le premier client et le premier fournisseur de produits finis et de matières premières.
 - effectuer une recherche sur les facteurs susceptibles de resserrer les liens culturels avec les autres pays (p. ex., tourisme, famille, éducation, arts).
- comparer les différences de points de vue entre le Canada et d'autres pays sur diverses questions (p. ex., environnement, gestion des ressources, commerce, mouvement des populations et partage d'une frontière commune).
 - prendre position, arguments à l'appui, sur l'aide humanitaire canadienne et ses résultats.
 - dégager les raisons pour lesquelles le Canada occupe la première place parmi les pays du monde en ce qui concerne la qualité de vie.
 - mesurer le succès remporté par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) dans l'exécution de son mandat.

Changements

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer la façon dont les changements se produisent dans le temps et l'espace, dans les milieux physique et humain.
- évaluer les répercussions des changements survenus dans le monde du travail et dans les domaines de la technologie et des échanges internationaux.
- analyser certains changements qui se produisent dans l'organisation socio-économique et dans l'environnement au Canada et en prédire les répercussions.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Compréhension des concepts

- expliquer la nature des changements survenus, leurs causes et leurs effets sur le milieu physique et humain.
- expliquer pourquoi les changements suscitent des résistances et les moyens à prendre pour modifier les attitudes et les comportements des Canadiennes et Canadiens à l'égard de l'environnement.
- décrire les grands facteurs de transformation de la société canadienne (p. ex., immigration, urbanisation, industrialisation, mondialisation).
- identifier les répercussions de la technologie sur la vie des Canadiennes et Canadiens.
- expliquer le phénomène du multiculturalisme et les raisons pour lesquelles le respect des différences culturelles s'impose.

Acquisition et pratique des habiletés

- analyser des changements récents en faisant ressortir leurs causes et leurs effets à l'aide de l'Internet, de tableaux et de méthodes statistiques.
- prédire, à l'aide de graphiques, les conséquences qu'entraînera l'évolution des mentalités envers l'exploitation des ressources naturelles.
- illustrer, à l'aide de graphiques, de tableaux et de données informatiques, la transformation du Canada qui, de société essentiellement agricole au tournant du XX^e siècle, est devenu une société industrielle à la fine pointe du progrès technologique à l'aube du XXI^e siècle.
- retracer, à l'aide de données statistiques récentes, l'évolution des secteurs d'activité industrielle de la population active du Canada de 1891 à nos jours.
- exposer, à l'aide de présentations multimédias, les progrès technologiques réalisés récemment dans le domaine des transports et des communications et en démontrer l'importance pour la population canadienne.
- expliquer, à l'aide de statistiques, comment le tourisme international a contribué au rapprochement des communautés ethnoculturelles du Canada.

Applications en renforcement des habiletés

- effectuer des recherches sur des carrières qui, dans une société en mutation, sont en demande croissante.
- proposer des changements susceptibles d'améliorer certains aspects de l'organisation socio-économique dans sa région (p. ex., organisation des loisirs, déblaiement des routes en hiver, collecte des ordures ménagères).
- évaluer les effets sur la population de la multiplication des échanges entre le Canada et les autres pays.
- effectuer une recherche sur la transformation que connaît l'agriculture canadienne depuis quelques années.
- expliquer pourquoi il est important de planifier le changement.

Démarches et méthodes en géographie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- appliquer des méthodes et utiliser des termes et des outils géographiques pour analyser et synthétiser des données économiques, sociales et environnementales, tirer des conclusions et communiquer ses résultats.
- utiliser les techniques propres à la géographie ainsi que des outils informatiques pour rechercher des données et des faits, les analyser et communiquer ses résultats.
- rédiger divers textes avec clarté et précision à l'aide de schémas, de croquis, de diagrammes et de graphiques de toutes sortes.
- recueillir, organiser et résumer les données obtenues de sources diverses.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Compréhension de concepts

- retracer les étapes de la méthode géographique qui permettent l'analyse et la synthèse.
- expliquer l'utilité des représentations et de la méthode géographiques.

Acquisition et pratique des habiletés

- utiliser à l'oral et à l'écrit la terminologie propre à la géographie.
- utiliser les outils propres à la géographie (p. ex., atlas, cartes en tous genres, photographies aériennes, images satellites, plans de villes, sources de référence, banques de données informatiques).
- interpréter divers types de cartes pour obtenir de l'information, faire des comparaisons et retracer l'évolution de constantes.
- préparer diverses cartes illustrant certaines réalités politiques, démographiques, économiques, physiques et culturelles du Canada.
- rédiger des textes divers (p. ex., résumés et observations notées dans une langue appropriée et dans ses propres mots).
- repérer des lieux géographiques sur des cartes à l'aide de coordonnées géographiques et militaires.
- consulter une gamme des ressources en langue française dans le cadre de ses recherches.

- tirer des conclusions à la suite d'enquêtes ou de recherches.
- déterminer la fiabilité des sources d'information.
- effectuer des recherches sur le terrain pour recueillir des données.
- utiliser correctement les conventions de la cartographie lors du tracé de cartes.
- utiliser correctement les méthodes statistiques (p. ex., moyenne, médiane, corrélation) lors de l'analyse de données géographiques.

Applications en renforcement des habiletés

- appliquer les étapes de la méthode géographique pour étudier une question et analyser des situations existant dans le pays ou la région.
- préparer un tableau synoptique en vue de faire une étude ou une recherche.
- se servir du guide de dissertation pour mener à bien son travail de recherche.
- appliquer les données de la carte topographique à l'étude de sa région.
- effectuer des exercices de planification urbaine au niveau de sa région.
- intégrer les données statistiques à l'étude d'une question géographique afin de lui donner une base quantitative.

Principes de géographie du Canada, 9^e année, cours appliqué

(CGC1P)

Ce cours présente des éléments de géographie physique, humaine et économique, dont les écozones, et souligne la diversité et le caractère distinct du Canada. Ce cours, qui mise sur les expériences de l'élève, porte notamment sur le relief, le climat, le sol, la végétation et les activités humaines. L'élève a aussi l'occasion de faire des études sur le terrain pour mieux comprendre les caractéristiques géographiques du Canada ainsi que la place de son pays dans le monde.

Fondements de géographie : espace et systèmes

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- comparer des régions pour faire ressortir la diversité des milieux physique et humain.
- décrire les constantes de l'organisation spatiale au Canada.
- expliquer les processus responsables de la formation des régions physiques et des écozones du Canada.
- analyser les composantes de l'organisation spatiale : le site, la localisation, la région et les constantes.
- définir les facteurs qui influent sur les milieux physique et humain de sa région.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Compréhension des concepts

- expliquer la nature et le fonctionnement de quelques systèmes d'origine humaine (p. ex., transports, communications, réseaux énergétiques).
- expliquer la raison d'être de certains systèmes d'origine humaine comme les codes postaux et les indicatifs régionaux.
- préciser les caractéristiques et les composantes de l'environnement urbain et rural.
- décrire les éléments du milieu physique du Canada : le relief, le climat, la végétation, les sols, l'eau et la faune.
- utiliser les termes et les concepts associés aux régions (p. ex., écozone, frontières, zone de transition, zone périphérique, centre-ville).
- utiliser les termes associés à l'organisation spatiale : le site, la région, la localisation et les constantes.
- expliquer l'impact du développement sur le milieu physique.

Acquisition et pratique des habiletés

- expliquer, à l'aide d'un atlas et de cartes topographiques, comment les transports ont permis le développement des régions canadiennes.
- décrire à l'aide de diagrammes des interactions qui, dans les milieux humain et physique, créent les écozones.
- illustrer, à l'aide d'une carte, la répartition des peuples autochtones du pays.
- tracer le profil topographique est-ouest du relief canadien aux environs de 50 degrés de latitude Nord.
- dresser une carte du relief, du climat, de la végétation, des sols, des bassins hydrographiques des régions canadiennes afin de faire ressortir les liens existant entre ces dernières.

Applications en renforcement des habiletés

- identifier les facteurs de localisation de diverses industries (p. ex., industrie automobile dans le sud de l'Ontario, conserverie de poisson dans l'est du Canada, industrie métallurgique et sidérurgique à Hamilton).
 - expliquer en quoi des œuvres d'artistes francophones évoquent des aspects des milieux physique et humain (p. ex., peintures, sculptures, littérature, musique).
 - rédiger des questions sur un aspect environnemental de la région (p. ex., aménagement des terres, espaces verts et réseaux de transports).
 - déterminer les répercussions qu'ont sur le milieu naturel l'établissement de commerces, d'industries, de réseaux de transports, de parcs et d'espaces verts.
- déterminer l'impact du tourisme sur l'économie de sa région.
 - expliquer les causes des disparités existant entre les infrastructures des régions et les effets de ces disparités sur le développement régional.
 - relever les facteurs physiques et humains qui expliquent l'irrégularité de la répartition de la population canadienne.

Interactions humaines et environnementales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser les interactions des milieux physique et humain dans des régions rurales et urbaines.
- évaluer l'utilisation que font les Canadiennes et Canadiens des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables à leur disposition.
- expliquer la notion de développement durable et les conséquences qu'il aura sur l'exploitation des ressources nationales.
- faire ressortir l'interaction entre la communauté francophone de l'Ontario et son milieu naturel.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Compréhension des concepts

- préciser la notion de développement durable dans le contexte des ressources forestières canadiennes.
- distinguer entre ressource renouvelable et ressource non renouvelable à l'aide d'exemples précis.
- présenter les problèmes associés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources énergétiques traditionnelles.
- expliquer l'importance des ressources naturelles pour la population en matière d'emploi, de revenus, de commerce, de développement régional et de qualité de vie.
- identifier les retombées des activités humaines sur les systèmes naturels.
- décrire les contraintes que les diverses composantes du milieu physique imposent à la population et à ses activités.
- expliquer l'expression «empreinte écologique».

Acquisition et pratique des habiletés

- expliquer, à l'aide de données informatiques, tableaux et graphiques, l'avenir de la population d'une ville dont la survie repose sur une ressource en voie d'épuisement.
- relever, à l'aide de photographies aériennes, de cartes topographiques et d'un atlas, les conséquences des concentrations démographiques sur les éléments indispensables à la vie : eau, air et sol.
- dresser un tableau synoptique afin de comparer les sources d'énergie renouvelable et non renouvelable selon leur disponibilité et leur coût.
- utiliser un atlas et des cartes topographiques dans le but d'établir un rapport entre l'exploitation des ressources naturelles et le développement d'un grand nombre de villes du nord du Canada (p. ex., Hearst, Cold Lake, Timmins, Chicoutimi).
- répertorier à l'aide d'Internet les choix énergétiques que doit faire le Canada d'ici l'an 2025.
- calculer les coûts liés aux conditions climatiques dans certaines régions du Canada (p. ex., construction, entretien des routes, habillage, déneigement, chauffage des maisons).

Applications en renforcement des habiletés

- décrire les moyens utilisés par la collectivité pour conserver l'eau et l'énergie et réduire le volume des déchets solides.
 - effectuer une recherche sur l'utilisation possible de sources d'énergie de substitution.
 - expliquer ce que l'on entend par les 3 R et les mesures prises dans la région à ce propos.
 - rechercher les moyens utilisés personnellement pour conserver les ressources et protéger l'environnement.
 - comparer l'empreinte écologique des Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens à celle d'autres groupes.
 - proposer des solutions aux problèmes environnementaux de sa région en formulant des recommandations concrètes.
- dégager les problèmes liés à l'utilisation des ressources naturelles et les solutions qui s'imposent.
 - établir des liens entre les types de loisirs auxquels s'adonne la population et les éléments suivants du milieu physique : le relief, le climat, la végétation, l'eau et la faune.
 - expliquer la concurrence dont les terres agricoles à proximité des grandes villes canadiennes font l'objet, de même que les effets à long terme de cette situation sur l'aptitude du Canada à subvenir à ses besoins alimentaires.

Contacts et mondialisation

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- dégager des questions internationales qui préoccupent les Canadiennes et Canadiens.
- comparer les relations que le Canada entretient avec les pays de la Francophonie et ceux du Commonwealth.
- évaluer l'incidence des caractéristiques physiques du Canada sur certains domaines des relations internationales.
- analyser le rôle que joue le Canada en matière de coopération internationale et de maintien de la paix dans le monde.
- décrire comment les Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens ont contribué à l'essor de l'économie canadienne.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Compréhension des concepts

- décrire l'apport du Canada aux accords internationaux conclus pour enrayer les problèmes environnementaux et sociaux sévissant dans d'autres pays (p. ex., effet de serre, droits de la personne).
- comparer la Francophonie et le Commonwealth en faisant ressortir les aspects suivants : nature et buts des organismes, pays membres et apport canadien.
- expliquer le bien-fondé de l'expression «mosaïque culturelle» pour décrire le Canada.
- identifier les principaux partenaires commerciaux du Canada ainsi que les produits échangés.
- répertorier l'aide internationale qu'accorde le Canada : raison d'être, formes, principaux pays bénéficiaires et résultats.
- expliquer ce qu'est le multiculturalisme et le respect des différences culturelles.
- expliquer comment les groupes francophones du Canada et de la Francophonie travaillent de concert pour promouvoir leur culture.

- décrire l'apport de la communauté francophone de l'Ontario dans le secteur des communications et du commerce (p. ex., Conrad Lavigne, Paul Desmarais, Robert Campeau).

Acquisition et pratique des habiletés

- retracer, à l'aide d'Internet, les empreintes culturelles que les peuples autochtones ont laissées sur la société canadienne.
- analyser à l'aide d'un atlas la position stratégique que le Canada occupe dans le monde.
- démontrer à l'aide d'un atlas et d'images satellites que les écosystèmes canadiens font partie d'un ensemble planétaire et ne constituent pas des systèmes indépendants.
- analyser, après avoir consulté une banque de données statistiques, le lien existant entre les nombreuses richesses naturelles du Canada et son commerce extérieur.
- démontrer, à l'aide de cartes, que de bons réseaux de transport et de communications peuvent pallier les problèmes que posent les distances au Canada.

- expliquer, à l'aide de photographies obliques et de cartes topographiques, pourquoi la nature canadienne attire les touristes et l'impact de cette situation sur l'économie (p. ex., loisirs, sports, recherche des grands espaces et beauté du paysage).
 - situer les pays de la Francophonie et du Commonwealth sur une carte du monde.
- Applications en renforcement des habiletés*
- effectuer une recherche dans sa région pour trouver des manifestations culturelles attribuables aux relations que la population entretient avec d'autres pays.
 - analyser les différences considérables qui existent entre la population du Canada et celle des pays en voie de développement en ce qui concerne la consommation de biens, d'aliments et d'énergie ainsi que l'accès aux services et aux loisirs.
- expliquer les problèmes des autochtones habitant dans les réserves et suggérer des solutions qui respecteraient la dignité et les traditions de ces peuples.
 - effectuer une recherche sur les mesures que le Canada a prises en ce qui concerne le maintien de la paix dans le monde et sur son apport global à ce chapitre.
 - expliquer les raisons pour lesquelles le Canada doit entretenir des liens avec les pays du monde entier.
 - dégager des liens entre le Canada et les pays de la Francophonie et du Commonwealth (p. ex., immigration, culture, commerce).

Changements

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- retracer les changements que subissent les milieux physique et humain dans l'espace et le temps.
- évaluer les causes et les conséquences de certains changements sur la société canadienne.
- analyser le rôle de l'environnement et de la mondialisation sur les débouchés professionnels et la qualité de vie.
- faire des projections sur certaines questions géographiques en vue de planifier des changements.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Compréhension des concepts

- expliquer la nature des changements survenus, leurs causes et leurs effets sur les milieux physique et humain.
- expliquer la nécessité de planifier le changement.
- déterminer si les changements qui se produisent améliorent la qualité de vie de la génération actuelle.
- indiquer pourquoi les changements provoquent des résistances et identifier les moyens de modifier les attitudes et les comportements des citoyennes et citoyens à l'égard des 3 R.

Acquisition et pratique des habiletés

- expliquer, à l'aide de graphiques, de tableaux et de cartes, pourquoi certaines villes connaissent une croissance plus rapide que d'autres.
- montrer, à l'aide de données statistiques, l'importance croissante du secteur quaternaire depuis une vingtaine d'années.
- comparer des pyramides d'âge afin d'identifier les changements survenus dans la composition et dans l'évolution de la population canadienne depuis le début du XX^e siècle.

- expliquer, à l'aide de statistiques, de graphiques et de données informatiques, le bien-fondé de mieux gérer les ressources renouvelables pour les générations à venir.
- répertorier à l'aide d'Internet les causes de l'intensification des rapports entre le Canada et les autres pays.
- interpréter des graphiques et des données informatiques afin de démontrer les changements survenus dans la main-d'œuvre depuis le début du XX^e siècle.
- exposer, à l'aide de cartes illustrant les zones urbaines d'hier et d'aujourd'hui, les changements survenus depuis une vingtaine d'années dans l'aménagement urbain.

Applications en renforcement des habiletés

- analyser en quoi la mondialisation, l'industrialisation et l'urbanisation ont transformé en profondeur la société canadienne et décrire la résistance de celle-ci au changement.
- enquêter sur les changements survenus en matière d'emploi et de carrière dans divers secteurs économiques du Canada qui requièrent des habiletés et des connaissances géographiques ainsi que l'application de géotechniques.

- proposer un changement qui enrichirait la vie culturelle de votre école et en expliquer les raisons et les résultats escomptés.
- proposer des solutions pour améliorer certains aspects du milieu humain dans sa région (p. ex., réseau de communication et de transport, système d'aide sociale).
- formuler des prévisions sur les effets des activités humaines dans certains secteurs sur le milieu physique.
- identifier certains changements qui s'imposent au niveau de l'exploitation des ressources régionales pour atteindre un développement durable.
- prédire les répercussions de certains changements technologiques (p. ex., informatique, techniques relatives aux énergies renouvelables) sur la qualité de vie des Canadiennes et Canadiens à l'avenir.
- identifier les nouveaux débouchés professionnels créés par la mondialisation.

Démarches et méthodes en géographie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- appliquer des méthodes et utiliser des termes et des outils géographiques pour analyser et synthétiser de l'information et tirer des conclusions.
- préparer et communiquer des données obtenues de sources diverses en vue d'étudier les systèmes et les régions du Canada.
- utiliser les technologies propres à la géographie ainsi que des techniques informatiques pour rechercher des faits et des données, les traiter et en communiquer les résultats avec clarté et précision, oralement ou par écrit.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Compréhension des concepts

- identifier les étapes de la méthode géographique qui permettent l'analyse et la synthèse.
- expliquer l'utilité des représentations et de la méthode géographiques.

Acquisition et pratique des habiletés

- utiliser à l'oral et à l'écrit de la terminologie propre à la géographie.
- utiliser les outils propres à la géographie (p. ex., atlas, cartes de toutes sortes, photographies aériennes et des images satellites, plans de villes, sources de référence, banques de données informatiques).
- interpréter divers types de cartes pour obtenir de l'information, établir des comparaisons et retracer l'évolution de constantes.
- présenter un travail de recherche fondé sur un guide.
- préparer diverses cartes illustrant certaines réalités politiques, démographiques, économiques, culturelles et physiques du Canada.
- rédiger des textes divers dont des descriptions, des résumés, et des observations.
- repérer des lieux géographiques sur des cartes à l'aide de coordonnées géographiques et militaires.

- consulter différentes ressources en langue française dans le cadre de ses recherches.
- tirer des conclusions à la suite d'enquêtes ou de recherches.

- déterminer la fiabilité des sources d'information.

- utiliser divers types de cartes pour illustrer les interactions de phénomènes.
- utiliser Internet pour trouver des données.
- utiliser correctement les conventions de la cartographie lors du tracé de cartes.

Applications en renforcement des habiletés

- appliquer les étapes de la méthode géographique à l'étude de régions, de localisation ou de problèmes particuliers.
- préparer un tableau synoptique en vue d'une étude ou d'une recherche régionale.
- appliquer les données d'une carte topographique à l'étude de sa région.
- planifier l'aménagement d'un espace vert ou d'un centre commercial dans sa région.
- intégrer des données statistiques à l'étude de questions géographiques afin de donner à cette dernière une base quantitative.
- se rendre sur le terrain pour effectuer des recherches ou enquêter sur certaines composantes des milieux physique ou humain de sa région.

Histoire

Aperçu

L'étude de l'histoire satisfait notre curiosité innée de connaître nos origines individuelles et collectives, entre autres comme membres de la communauté franco-ontarienne. Plus nous comprenons le passé, plus il est facile de comprendre le présent et de nous situer dans un contexte qui nous lie à d'autres époques et à d'autres lieux. De telles connaissances nous permettent de comprendre que nos réalisations et nos problèmes particuliers ne sont pas uniques dans un monde où les forces de la mondialisation rapprochent des peuples de différentes cultures. Le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales compte divers cours d'histoire, qui enrichiront les connaissances des élèves sur l'histoire du Canada. Le cours obligatoire de 10^e année, «Histoire du Canada au XX^e siècle», met en lumière les événements et les personnages qui ont façonné le pays depuis cent ans; les cours d'histoire du Canada facultatifs de 11^e et 12^e année offrent d'autres occasions d'explorer le passé du Canada.

Domaines d'étude

Espace : communautés et mondialisation

On peut étudier différentes sociétés d'un point de vue local, régional, national ou mondial. Ces dernières interagissent par le biais d'échanges commerciaux et culturels, de la colonisation, de guerres et d'ententes internationales. Ces interactions constituent la pierre angulaire de la mondialisation actuelle. Au fil du temps, les rapports entre les communautés ont changé en raison de certains facteurs, comme les nouvelles technologies et les mouvements migratoires. C'est en étudiant l'évolution de leur communauté dans le temps et l'espace que les élèves prennent conscience de leur identité.

Temps : changement et continuité

On entend par continuité les aspects immuables de la vie. Ainsi, l'espèce humaine a toujours vécu en communauté, bien que la structure de celle-ci ait varié d'une époque à l'autre. Les changements peuvent survenir progressivement, comme dans le cas de la Révolution industrielle ou de l'évolution de la Constitution du Canada, ou de façon soudaine, dans le cas d'une guerre. La chronologie, soit le classement des événements dans le temps, permet une analyse de la continuité et des changements, ainsi que l'étude des relations de cause à effet.

Citoyenneté : valeurs et patrimoine

On entend par citoyenneté les droits, les privilèges et les obligations des personnes, bien que ces termes soient définis de façon différente d'une époque à l'autre et d'une société à l'autre. Le patrimoine est ce que le passé nous laisse en héritage; il comprend les institutions, les valeurs, la religion, l'architecture, les formes artistiques, les traditions sociales et les pratiques politiques. Le patrimoine peut être national, régional, personnel, ou les trois à la fois. Les récits du passé constituent l'un des éléments essentiels de l'histoire. Ils permettent aux élèves de mieux comprendre leur patrimoine et leur rôle en tant que citoyennes et citoyens.

Organisation : structures sociales, économiques et politiques

Depuis la nuit des temps, les êtres humains s'organisent en groupes sociaux : familles, clans, tribus, classes, castes, communautés et nations. L'étude de ces structures sociales porte sur les relations qu'entretiennent les habitants d'une société, le rôle des hommes et des femmes, les formes de travail, les activités récréatives et les rapports entre groupes majoritaires et minoritaires. L'étude des structures économiques porte sur la production de biens et services (quoi produire, comment et pour qui), la répartition et la consommation des biens et des services. L'étude des structures politiques porte sur la répartition du pouvoir, la participation à la vie politique et les changements dans les systèmes gouvernementaux et judiciaires.

Démarches et méthodes en histoire

En histoire, les élèves font appel à un vaste éventail de compétences et ont recours aux technologies de l'information. Elles et ils doivent intégrer des sources primaires, dont les documents et les artefacts, à des sources secondaires; s'intéresser à la recherche; poser des questions; structurer, analyser, interpréter et appliquer leurs conclusions à l'aide de concepts comme le rapport de cause à effet; communiquer leurs conclusions de manière efficace sous forme de présentation écrite, orale ou multimédia.

Histoire du Canada au XX^e siècle, 10^e année, cours théorique

(CHC2D)

Ce cours traite des changements survenus dans la population, les technologies et l'économie, ainsi que de l'histoire sociale et politique du Canada au XX^e siècle. Les thèmes abordés sont : changements et continuité, mondialisation et Ontario français, interactions entre la technologie et les autres domaines d'activité, et patrimoine canadien. Tout au long du cours, l'élève apprend à reconnaître différentes interprétations historiques, à établir des liens de cause à effet, à soutenir des hypothèses, à faire des recherches documentaires et à en présenter les résultats.

Temps : changements et continuité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser l'évolution démographique et sociale du Canada et de ses régions.
- évaluer les interactions entre les technologies et d'autres activités humaines au XX^e siècle.
- retracer l'évolution des relations du Canada avec le reste du monde au XX^e siècle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Histoire sociale

- analyser l'évolution de la population canadienne (p. ex., répartition et composition de la population, migrations internes, vagues d'immigration).
- déterminer les causes des transformations démographiques et sociales et les effets de ces dernières sur la société canadienne (p. ex., urbanisation, structure de la famille, rôle des hommes et des femmes).
- dégager les causes de la diversité croissante des ethnies et ses effets sur la population canadienne (p. ex., politiques d'immigration, campagnes antiracistes et multiculturalisme).

Notre monde technologique

- illustrer les principales innovations technologiques survenues au Canada au XX^e siècle (p. ex., construction du réseau routier, production en série d'articles ménagers).
- dégager les liens existant entre l'application d'une nouvelle technologie et les changements survenus dans le secteur économique ou social (p. ex., automobile et banlieues, robotique et travailleurs industriels, banques de données informatisées et protection de la vie privée).
- déterminer le rôle du «savoir» dans la nouvelle économie de haute technologie (p. ex., importance de l'éducation comme facteur de production, qualification de la main-d'œuvre, infrastructure informatique).

- décrire les changements qu'entraîne la nouvelle économie du savoir (p. ex., télétravail, robotique, formation permanente) sur les structures et la composition de la famille, ainsi que sur les activités culturelles et éducatives.
- évaluer le rôle joué par le Canada dans le monde des sciences et des techniques de pointe (p. ex., découverte de l'insuline, invention de la motoneige et du satellite Alouette, construction du Avro Arrow, création du Conseil national de recherches).
- nommer des personnes dont les travaux ont contribué aux progrès de la science et de la technologie (p. ex., Frederick Banting, Joseph Armand Bombardier, Charles Saunders, John Polanyi).
- décrire les liens entre la guerre et le progrès technologique (p. ex., radar, énergie nucléaire).

Le Canada sur la scène mondiale

- dégager les facteurs extérieurs et intérieurs qui influencent la politique étrangère du Canada.
- identifier les grands partenaires et les principales activités du Canada sur la scène internationale (p. ex., Commonwealth, Organisation des Nations unies, aide au développement).

- juger de l'importance de certains événements dans l'évolution du statut du Canada sur la scène internationale (p. ex., Traité du flétan, Société des Nations, crise de Suez).
- évaluer les résultats des interventions du Canada sur la scène internationale (p. ex., participation à l'Organisation des Nations unies, participation à Amnistie Internationale, ouverture vers l'Asie-Pacifique).
- résumer par écrit ou dans le cadre d'une présentation visuelle l'évolution des relations du Canada et des États-Unis (p. ex., conflit frontalier de l'Alaska, Accord sur la Voie maritime du Saint-Laurent, Accord canado-américain sur les produits de l'industrie automobile, Agence d'examen de l'investissement étranger).

Espace : communautés et mondialisation

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer les multiples influences extérieures auxquelles est exposée la société canadienne sur les plans économique, politique et culturel et décrire la façon dont elle y réagit.
- analyser les relations politiques entre les deux groupes linguistiques du Canada.
- évaluer la participation militaire du Canada à la défense de son territoire, à l'effort de guerre et au maintien de la paix.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Le Canada dans la communauté mondiale

- analyser les répercussions de certains conflits militaires internationaux au Canada (p. ex., Première et Deuxième Guerre mondiale).
- dégager les effets sur le Canada de certains événements et phénomènes économiques mondiaux (p. ex., crise de 1929, crise du pétrole, mondialisation du commerce, libre-échange).
- évaluer les répercussions au Canada de certaines tragédies humaines (p. ex., holocauste, famines en Afrique, guerres civiles en Bosnie).
- expliquer l'influence du génocide des juifs (holocauste) sur le développement du rôle du Canada dans les forces de maintien de la paix.
- évaluer les efforts et les succès du mouvement canadien en faveur des droits de la personne (p. ex., réactions face à l'holocauste, participation du Canada aux procès des criminels de guerre, réactions face à l'antisémitisme, rôle du Canada en tant qu'artisan de la paix au Rouanda et en Bosnie).
- déterminer les effets de certains médias culturels étrangers sur les Canadiennes et Canadiens (p. ex., radio, télévision, films de Hollywood, Internet).

Les relations franco-anglaises

- analyser des situations de tension dans les relations linguistiques au Canada (p. ex., Règlement 17, *Loi sur les langues officielles*).
- dégager les éléments communs caractérisant la Révolution tranquille au Québec et la mobilisation de la communauté franco-ontarienne et d'autres groupes francophones du Canada.
- explorer les conflits de juridiction existant entre le gouvernement fédéral et les provinces (p. ex., droits des minorités linguistiques, réforme de la Constitution).

Le Canada en guerre

- effectuer des recherches sur les raisons pour lesquelles le Canada a participé à la Première et à la Deuxième Guerre mondiale et les expliquer à partir d'une analyse des causes des deux guerres.
- évaluer la participation militaire du Canada lors de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale (p. ex., Ypres, Somme, Dieppe, Sicile).
- évaluer le rôle joué par le Canada dans les victoires des Alliés lors de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale (p. ex., Crête de Vimy, Jour J, libération des Pays-Bas).

- commenter le rôle joué par des Canadiennes et Canadiens pendant la Première et la Deuxième Guerre mondiale (p. ex., Billy Bishop et le général Georges Vanier lors de la Première Guerre mondiale, le capitaine Paul Triquet décoré de la Croix Victoria pour sa bravoure durant la campagne d'Italie en 1943).
- décrire comment des Canadiennes et Canadiens de différentes origines ethno-culturelles, seuls ou en groupe, ont participé à l'effort de guerre au pays et outre-mer pendant la Première et la Deuxième Guerre mondiale.
- expliquer l'influence exercée de 1914 à nos jours au Canada par des pacifistes et le Mouvement pour la défense des droits civiques (p. ex., Huttérites, Mennonites, Société canadienne des droits de l'Homme, Société Elizabeth Fry, Société John Howard, Amnistie internationale).
- analyser la contribution militaire du Canada lors de conflits internationaux (p. ex., guerre de Corée, guerre du Golfe persique).
- décrire la participation du Canada à la Guerre froide (p. ex., présence militaire du Canada en Allemagne de l'Ouest).
- évaluer le rôle du Canada dans les organisations de sécurité collective (p. ex., Nations unies, OTAN, NORAD).
- analyser le rôle des Forces armées canadiennes dans les initiatives de maintien de la paix (p. ex., au Moyen-Orient, en Afrique, en Yougoslavie).
- expliquer en quoi la politique étrangère et intérieure du Canada dans les années 1930 a contribué à la formulation de nouvelles politiques après la Deuxième Guerre mondiale (p. ex., politique de la porte fermée à l'égard des réfugiés juifs qui fuyaient l'Europe de 1933 à 1939 et les lois actuelles sur l'immigration des réfugiés).

Organisation : structures sociales, économiques et politiques

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- prendre position sur certains mouvements réformistes et leurs effets sur la vie des Canadiennes et Canadiens.
- analyser des changements économiques et leurs effets sur la vie quotidienne au Canada.
- tracer l'évolution du rôle des gouvernements dans la vie des Canadiennes et Canadiens au XX^e siècle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Les mouvements de réforme

- identifier les éléments importants de la campagne menée par les autochtones pour faire reconnaître leurs droits ancestraux et faire valoir leurs revendications territoriales et leurs aspirations à l'autonomie gouvernementale.
- définir les étapes de l'établissement du système de sécurité sociale (p. ex., création des régimes de pensions de vieillesse, d'assurance-maladie, d'assurance-emploi).
- déterminer l'efficacité des programmes sociaux à répondre aux besoins de divers secteurs de la société.
- expliquer les causes de l'évolution du mouvement féministe dans la société canadienne.
- expliquer la raison d'être et le rôle des syndicats dans la société canadienne.
- décrire le rôle joué par l'Association des manufacturiers canadiens dans l'économie canadienne.

Les changements économiques

- analyser les changements que la prospérité économique a entraînés dans le mode de vie des Canadiennes et Canadiens (p. ex., structure de la famille, système de sécurité sociale).

- évaluer l'impact de l'intégration de l'économie canadienne à l'économie américaine de 1945 à 1990 [p. ex., investissements américains, Pacte de l'automobile et Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA)].
- déterminer les avantages et les inconvénients de la mise en œuvre de l'ALÉNA pour les consommateurs, la culture, le progrès technologique.

Le gouvernement dans la vie des Canadiennes et Canadiens

- évaluer l'impact des interventions gouvernementales dans l'économie (p. ex., Banque du Canada, construction de la Voie maritime du St-Laurent, contrôle des prix et des salaires).
- identifier des cas où les droits des Canadiennes et Canadiens ont été violés par le gouvernement et en décrire les répercussions sur la population en général.
- comparer le rôle du gouvernement en temps de guerre et en temps de paix (p. ex., contrôles sur la main-d'œuvre, rationnement, propagande).
- analyser le rôle que jouent les groupes de pression sur les politiques des gouvernements provinciaux et fédéral (p. ex., mouvement féministe, banquiers, environnementalistes).

Citoyenneté : valeurs et patrimoine

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- comparer la communauté franco-ontarienne à d'autres communautés francophones du Canada.
- évaluer la participation et l'apport de personnalités et de groupes francophones au patrimoine canadien.
- dégager le rapport entre la qualité de vie actuelle et des problèmes sociaux et économiques qui sévissent aujourd'hui au Canada.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Les communautés francophones

- comparer les particularités culturelles, historiques et géographiques communes à la plupart des groupes composant la communauté franco-ontarienne.
- comparer les caractéristiques démographiques, économiques et sociales de la communauté franco-ontarienne à celles d'autres groupes francophones du Canada.
- expliquer les défis que les francophones hors Québec ont dû relever pour assurer leur survie et leur épanouissement dans les secteurs politique, religieux, socio-économique et éducatif.
- décrire les moyens utilisés pour aider les immigrantes et immigrants francophones à s'intégrer à leur nouveau milieu.

Le rôle des personnalités et des groupes

- juger certaines grandes décisions historiques prises par des personnalités politiques canadiennes (p. ex., Wilfrid Laurier, William Lyon Mackenzie King, Lester B. Pearson, René Levesque, Pierre E. Trudeau).

- évaluer la contribution artistique ou intellectuelle de certaines personnes ou groupes francophones au patrimoine canadien (p. ex., Félix Leclerc, la Coopérative des artistes du Nouvel Ontario, le Père Germain Lemieux, Antonine Maillet, le Cirque du Soleil).

Qualité de vie

- dégager les facteurs qui expliquent les disparités économiques et régionales au Canada en étudiant certains domaines ou secteurs (p. ex., histoire, infrastructures, main-d'œuvre).
- déterminer les effets de la discrimination sur les groupes sociaux minoritaires (p. ex., autochtones, femmes, francophones).
- évaluer les conclusions des Nations unies, selon lesquelles le Canada serait «l'un des meilleurs pays du monde», à la lumière des disparités sociales et économiques au pays.

Démarches et méthodes en histoire

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la terminologie et les techniques informatiques ou autres moyens propres à l'histoire pour faire des recherches sur des faits historiques, les analyser, tirer des conclusions et communiquer les résultats de ses recherches.
- appliquer des compétences spécifiques à l'histoire dans le domaine de la recherche.
- communiquer ses résultats de recherche ou ses conclusions de façon logique et cohérente, oralement et par écrit.
- démontrer des habiletés en matière d'autonomie, de créativité et d'organisation du travail.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- consulter plusieurs sources afin de se documenter sur le rôle du Canada au XX^e siècle (p. ex., statistiques historiques, documents informatisés, revues et périodiques, Internet).
- analyser des documents de type primaire et secondaire (p. ex., textes de loi, statistiques historiques, documents audio-visuels).
- déceler des préjugés, des stéréotypes et des raisonnements non fondés.
- expliquer que traditionnellement l'histoire ne reflète pas les points de vue de certains groupes (p. ex., les autochtones, les femmes, les minorités).
- analyser de manière critique l'histoire canadienne au XX^e siècle.

Recherche

- appliquer une méthode de travail convenant à la tâche à accomplir (p. ex., débat, travail de recherche, présentation visuelle).
- classer l'information selon différents formats (p. ex., notes, tableaux statistiques, cartes géographiques et historiques).

- consulter différentes sources d'information sur le passé (p. ex., documents écrits, matériel audio-visuel, documents informatisés).
- effectuer une recherche critique selon les étapes de la méthodologie historique.

Communication et présentation

- exprimer ses idées de façon claire et précise à l'oral et à l'écrit.
- utiliser la terminologie propre à l'histoire.
- présenter ses travaux selon les règles de la technique de recherche.

Autonomie et créativité

- faire preuve d'autonomie et de créativité lors de la résolution de problèmes.
- travailler en équipe, interagir et affirmer son identité et ses valeurs tout en respectant autrui.
- prouver qu'elle ou il peut gérer son temps, organiser son travail et respecter les échéances.
- intégrer l'information provenant de différentes sources de façon cohérente et logique.

Histoire du Canada au XX^e siècle, 10^e année, cours appliqué

(CHC2P)

Ce cours traite des événements marquants de l'histoire du Canada au XX^e siècle. On y explore les rapports entre le mode de vie des Canadiennes et Canadiens et la technologie, entre la guerre et la paix, entre la personne et le groupe, entre les personnalités et les organismes, entre les Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens et les autres communautés canadiennes. L'élève apprend à organiser les événements de façon chronologique, à établir des liens de cause à effet, à explorer des points de vue différents et à communiquer des conclusions.

Temps : changements et continuité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser les changements survenus dans la société canadienne, à l'échelle nationale et au niveau régional.
- évaluer les liens existant entre la technologie et le mode de vie, le monde du travail et la façon de faire la guerre.
- dégager comment le Canada est devenu indépendant et comment il coopère avec les autres pays du monde.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

La société canadienne

- décrire comment la population canadienne a changé au cours du XX^e siècle (p. ex., immigration, croissance).
- analyser les changements survenus dans la société canadienne au XX^e siècle (p. ex., mode de vie rural et urbain, différents groupes ethniques, travail des femmes).
- évaluer le changement de statut des jeunes au Canada (p. ex., consommation, études, loisirs).

Les technologies et les Canadiennes et Canadiens

- évaluer les effets des progrès technologiques sur le mode de vie des Canadiennes et Canadiens (p. ex., automobile et tourisme, téléphone et service 911, lecteur optique et codes zébrés au supermarché).
- dégager les changements survenus dans le monde du travail après l'introduction de nouvelles technologies (p. ex., chaîne d'assemblage, télétravail, production assistée par ordinateur).
- interpréter les effets des progrès des technologies sur la façon de faire la guerre (p. ex., sous-marin, lasers, bombes intelligentes).

Le Canada sur la scène mondiale

- préciser l'importance de certains documents dans l'évolution du statut du Canada sur la scène internationale (p. ex., Traité du flétan, *Loi sur la citoyenneté*, *Charte canadienne des droits et des libertés*).
- évaluer l'apport des Canadiennes et Canadiens à l'Organisation des Nations unies (p. ex., lutte contre l'apartheid, aide aux victimes de famines, traité contre les mines antipersonnel).
- comparer l'évolution des rapports entre le Canada et la Grande-Bretagne d'une part et entre le Canada et les États-Unis d'autre part.

Espace : communautés et mondialisation

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer la façon dont les Canadiennes et Canadiens réagissent à de multiples influences extérieures sur le plan économique, politique et culturel.
- analyser les relations entre les francophones et les anglophones du Canada, en particulier en Ontario.
- évaluer la participation militaire du Canada à la défense de son territoire, à l'effort de guerre et au maintien de la paix dans le monde.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Les influences internationales sur le Canada

- déterminer les principales conséquences de certains événements sur la vie des Canadiennes et des Canadiens (p. ex., la crise de 1929, l'holocauste, les guerres, la hausse du prix du pétrole).
- expliquer en quoi le génocide des juifs (holocauste) a amené le Canada à participer aux efforts de maintien de la paix dans le monde.
- décrire les efforts et les succès du mouvement canadien en faveur des droits de la personne (p. ex., réactions face à l'holocauste, rôle du Canada en tant qu'artisan de la paix au Rwanda et en Bosnie).
- dégager les effets qu'ont sur les Canadiennes et Canadiens certains changements économiques au niveau mondial [p. ex., GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), la mondialisation du commerce, ALÉNA].
- déterminer en quoi la culture américaine influe sur le mode de vie canadien (p. ex., le rock'n roll, les films de Hollywood, les téléromans).
- évaluer le rôle unificateur que joue la Francophonie auprès des communautés francophones du monde entier.

Les relations franco-anglaises

- analyser des situations de tension et des exemples de revendications de la communauté francophone de l'Ontario (p. ex., Règlement 17, services en français).
- dégager les causes et les conséquences de l'insatisfaction que le Québec ressent en tant que membre de la fédération canadienne.
- comparer la vision que différents groupes de Canadiennes et Canadiens ont du Canada (p.ex., Québécoises et Québécois souverainistes, Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens, habitants de l'Ouest).

Le Canada en guerre

- effectuer des recherches sur les raisons pour lesquelles le Canada a participé à la Première et à la Deuxième Guerre mondiale et les expliquer à partir d'une analyse des causes des deux guerres.
- déterminer la participation militaire du Canada lors de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale (p. ex., Ypres, Somme, Dieppe, Sicile).
- décrire le rôle joué par le Canada dans les victoires des Alliés lors de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale (p. ex., Crête de Vimy, Jour J, libération des Pays-Bas).

- commenter le rôle joué par des Canadiennes et Canadiens pendant la Première et la Deuxième Guerre mondiale (p. ex., Billy Bishop et le général Georges Vanier lors de la Première Guerre mondiale, le capitaine Paul Triquet décoré de la Croix Victoria pour sa bravoure durant la campagne d'Italie en 1943).
- décrire comment des Canadiennes et Canadiens de différentes origines ethno-culturelles ont participé à l'effort de guerre au pays et outre-mer pendant la Première et la Deuxième Guerre mondiale.
- expliquer l'influence exercée de 1914 à nos jours au Canada par des pacifistes et le Mouvement pour la défense des droits civiques (p. ex., Huttérites, Mennonites, Société canadienne des droits de l'Homme, Société Elizabeth Fry, Société John Howard, Amnistie internationale).
- analyser la contribution militaire du Canada lors de conflits mondiaux (p. ex., guerre de Corée).
- déterminer la participation du Canada à l'OTAN pendant et après la Guerre froide (p. ex., motifs, formes, efficacité de cette participation).
- déterminer les avantages et les inconvénients de la participation du Canada aux Nations unies (p. ex., sécurité collective, missions de maintien de la paix, aide au développement).

Organisation : structures sociales, économiques et politiques

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer les effets de certains mouvements populaires sur la vie des Canadiennes et Canadiens.
- établir les rapports existant entre les changements économiques et la vie quotidienne au Canada.
- expliquer le rôle des gouvernements dans la vie des Canadiennes et Canadiens au XX^e siècle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Mouvements populaires

- déterminer comment les programmes sociaux répondent aux besoins de la population canadienne (p. ex., assurance-emploi, assurance-maladie, pension de vieillesse).
- évaluer les résultats des mouvements de revendication pour les droits des femmes (p. ex., droit de vote, participation au gouvernement, campagne contre la violence conjugale).
- justifier la campagne que mènent les autochtones pour gérer leur mode de vie et avoir leur propre système de gouvernement et de justice.

Changements économiques

- comparer les effets de certains événements économiques sur les travailleurs, les ménages et les loisirs (p. ex., prospérité des années 1920, effondrement de la Bourse en 1929, crise du pétrole de 1973, récession de 1981).
- décrire les effets de l'intégration de l'économie nord-américaine depuis 1945 (p. ex., investissements américains, Pacte de l'automobile et ALÉNA).
- déterminer les effets sur les travailleurs canadiens du début du XXI^e siècle de la mondialisation de la production, du commerce, des communications.

Le gouvernement dans la vie des Canadiennes et Canadiens

- expliquer pourquoi le gouvernement du Canada limite parfois les droits et les libertés des Canadiennes et Canadiens.
- expliquer la controverse que suscite la participation du gouvernement fédéral à certaines activités de compétence provinciale (p. ex., éducation postsecondaire, système de santé, formation de la main-d'œuvre).
- expliquer le rôle qu'a joué le gouvernement canadien après la Deuxième Guerre mondiale dans l'expansion de l'économie (p. ex., développement de l'infrastructure, négociation de traités économiques internationaux, promotion de l'exploitation des ressources).
- expliquer comment le gouvernement encourage le particularisme culturel au Canada (p. ex., Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes - CRTC).

Citoyenneté : valeurs et patrimoine

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- comparer les communautés franco-ontariennes aux autres communautés francophones du Canada et d'ailleurs.
- évaluer l'apport de certaines personnalités au développement du patrimoine canadien.
- analyser certains problèmes sociaux et économiques du Canada au début du XXI^e siècle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Les communautés francophones d'ici et d'ailleurs

- comparer les caractéristiques des différentes communautés franco-ontariennes (p. ex., histoire, mode de vie, activités culturelles).
- comparer les caractéristiques des différentes communautés francophones du Canada et d'ailleurs (p. ex., particularité ethnique, histoire et défis auxquels elles font face).
- déterminer les moyens d'aider les immigrantes et les immigrants francophones à s'adapter à leur nouvelle communauté.

Contributions de personnalités au patrimoine canadien

- évaluer la contribution au patrimoine canadien de personnalités et de groupes franco-ontariens (p. ex., Napoléon Belcourt, Jeanne Lajoie, la Coopérative des artistes du Nouvel Ontario, le Père Germain Lemieux, Paul Demers).
- décrire le rôle joué par certaines personnalités politiques du XX^e siècle (p. ex., Wilfrid Laurier, Lester B. Pearson, René Levesque, Pierre E. Trudeau, Lucien Bouchard).
- évaluer la contribution de personnes qui ont dû surmonter de grands obstacles (p. ex., Terry Fox, Jean Chrétien, Silken Lauman).

Problèmes sociaux et économiques

- commenter les rapports dans lesquels les Nations unies classent le Canada parmi «les meilleurs pays du monde» dans la catégorie du développement de la personne.
- déterminer les effets de la discrimination à l'endroit des groupes sociaux minoritaires (p. ex., autochtones, femmes).

Démarches et méthodes en histoire

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser des termes, des technologies et des techniques de recherche propres à l'histoire pour poser des questions pertinentes et organiser ses travaux.
- appliquer des compétences spécifiques à l'histoire pour reconstituer le passé.
- communiquer ses résultats de recherche ou ses conclusions de façon logique et cohérente, oralement et par écrit.
- démontrer des habiletés en matière d'autonomie, de créativité et d'organisation du travail

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- appliquer correctement certains termes propres à l'histoire.
- utiliser plusieurs sources d'information en langue française sur le rôle du Canada au XXI^e siècle (p. ex., manuels, cédéroms, magazines, Internet).
- déceler des préjugés, des stéréotypes et des raisonnements non fondés.
- préciser que l'histoire n'a pas toujours reflété le point de vue de certains groupes (p. ex., autochtones, femmes).

Méthodes

- poser différents types de questions (p. ex., sur la chronologie, la comparaison).
- développer une méthode de travail convenant à la tâche à accomplir (p. ex., débat, rapport de recherche, présentation orale ou visuelle).
- recueillir l'information selon différents formats (p. ex., notes, tableaux statistiques, cartes géographiques et historiques).

Communication et présentation

- intégrer l'information provenant de différentes sources de façon cohérente et logique.
- exprimer ses idées de façon claire et précise à l'oral et à l'écrit.
- préparer ses travaux selon un guide de présentation.

Autonomie et créativité

- démontrer que la résolution de problèmes exige un effort de réflexion et de la créativité.
- travailler en équipe et affirmer son identité et ses valeurs tout en respectant autrui.
- démontrer qu'il faut fournir un effort pour gérer son temps, organiser son travail et respecter les échéances fixées.

Éducation à la citoyenneté

Aperçu

À l'aube du XXI^e siècle, le Canada vit de profonds changements. Des questions épineuses se posent : «Comment se gouverner?»; «Comment s'assurer que toute la population, de plus en plus diversifiée, ait voix au chapitre?»; «Quel rôle le Canada jouera-t-il dans un monde de plus en plus interdépendant?» La manière dont nous répondrons à ces questions aura une influence durable non seulement sur notre vie privée, mais aussi sur l'avenir de la société, de la province et du pays. Dans le cours d'éducation à la citoyenneté, les élèves explorent le concept de la responsabilité d'une bonne citoyenne ou d'un bon citoyen sur la scène locale, nationale et mondiale, étudient ce qu'est un régime démocratique, ce qu'on entend par droits démocratiques des citoyennes et citoyens et explorent la démarche suivie pour prendre des décisions politiques. On les incite à cerner leurs croyances et valeurs et à les préciser, et à comprendre les croyances et valeurs des autres en matière de civisme. De plus, l'occasion leur est donnée de se pencher sur des questions de caractère public, de se conduire en citoyennes et citoyens avisés, déterminés et dynamiques et de saisir l'importance de participer à la vie communautaire.

Domaines d'étude

Des citoyennes et citoyens avisés

Pour se comporter en citoyenne ou citoyen avisé, il est essentiel de comprendre les questions, concepts, structures et démarches sur lesquels repose le civisme, d'être en mesure de savoir ce qu'est la démocratie, les raisons de son importance et sa portée. Les élèves doivent parvenir à assimiler les diverses conceptions du civisme qui prévalent au niveau individuel, communautaire, national et mondial. Il leur faut de surcroît connaître les principes sur lesquels repose le processus décisionnel et la mise en application des décisions.

Des citoyennes et citoyens déterminés

Il est important que les élèves connaissent le rôle de toute citoyenne et de tout citoyen, ainsi que les valeurs et principes qui doivent guider ses pensées et actes. Les élèves réfléchiront à ce qui constitue leur identité, leurs obligations morales et leurs responsabilités juridiques et compareront leurs attitudes à celles d'autres personnes. Ils analyseront d'importantes questions concernant le civisme et réfléchiront aux difficultés que pose le fait de gouverner des communautés où se côtoient des systèmes de valeurs différents, des opinions divergentes et des objectifs communautaires divers.

Des citoyennes et citoyens dynamiques

Toute citoyenne et tout citoyen doit posséder des compétences civiques essentielles et les appliquer à bon escient en participant activement aux affaires de la communauté. Elle ou il doit pouvoir entre autres appliquer les méthodes de l'enquête, réfléchir de manière critique et créative, prendre des décisions, résoudre des problèmes et collaborer. Ces compétences sont indispensables lors de l'analyse de thèmes et de questions d'intérêt général. La citoyenne ou le citoyen engagé doit comprendre les méthodes utilisées dans les affaires municipales pour influencer les instances décisionnelles publiques et connaître les travaux et l'apport des organismes servant les intérêts et les besoins de la collectivité.

Éducation à la citoyenneté, 10^e année, cours ouvert

(CHV2O)

Dans ce cours, l'élève développe des qualités et acquiert des connaissances qui l'aideront à mieux comprendre la société démocratique dans un monde en pleine évolution. L'élève découvre ce qui caractérise la citoyenne ou le citoyen responsable, ce qui l'incite à s'engager de façon concertée au service de sa communauté.

Des citoyennes et citoyens avisés

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- juger de l'importance des droits et des responsabilités de toute citoyenne ou de tout citoyen du Canada.
- déterminer les principales structures et le mode de fonctionnement du système politique canadien.
- analyser la raison d'être et les principales caractéristiques du système décisionnel dans la démocratie canadienne.
- déterminer l'importance d'être une bonne citoyenne ou un bon citoyen face au phénomène de la mondialisation.
- expliquer la responsabilité qu'ont tous les citoyennes et citoyens de s'opposer aux mouvements antidémocratiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Droits et responsabilités de toute citoyenne ou de tout citoyen du Canada

- décrire, en se fondant sur les lois provinciales et la *Charte canadienne des droits et des libertés*, les droits et responsabilités de toute citoyenne ou de tout citoyen du Canada.
- identifier ses droits et responsabilités dans le contexte scolaire (p. ex., code de comportement).
- déterminer les causes de divers conflits civiques (p. ex., controverses dans le domaine de l'éducation, de l'immigration, de l'emploi).
- décrire des cas où les droits d'une citoyenne ou d'un citoyen n'ont pas été respectés ou ont été restreints, en précisant les inquiétudes et les réactions de citoyennes et citoyens engagés, ainsi que les raisons de la résolution de la crise.
- montrer comment le système judiciaire (p. ex., cour, juré) protège les droits de la personne et de la collectivité (p. ex., droits de l'accusé, droits de la victime, sécurité de la société).

Système politique canadien : composition et fonctionnement

- décrire les principales composantes du système politique canadien (p. ex., régime parlementaire, Constitution, partis politiques, système électoral, adoption des lois, obtention de la citoyenneté).
- expliquer les principales caractéristiques et fonctions des différents niveaux de gouvernement au Canada (p. ex., fédéral, provincial et municipal).
- enquêter sur le rôle des partis politiques dans un régime parlementaire et examiner le processus d'élection d'un gouvernement majoritaire, minoritaire, de coalition en prenant des exemples récents.
- examiner le rôle que jouent les représentantes et représentants élus et les groupes de pression dans le processus politique.
- décrire les contributions de certains chefs de partis politiques actuellement au pouvoir.
- rechercher des lois municipales, provinciales et fédérales récemment adoptées pour résoudre une question d'intérêt général (p. ex., règlements sur le tabac et la santé, loi sur la conduite en état

- d'ivresse, lutte contre le crime, loi sur le port d'armes, loi contre la discrimination), puis préparer un rapport sur les questions clés et les diverses opinions qu'elles engendrent.
- décrire les avantages de la démocratie canadienne aux trois niveaux du système politique (p. ex., régime politique équitable, diverses garanties juridiques, dont sécurité personnelle et liberté d'expression).
 - utiliser dans des contextes précis le vocabulaire qui se rapporte au système politique canadien et à la citoyenneté (p. ex., gouvernement représentatif, référendum, gouvernement majoritaire, sanction royale).
- Démocratie et prise de décisions*
- analyser les modes de prise de décisions et la répartition du pouvoir dans divers milieux, groupes, sociétés et cultures pour satisfaire aux besoins et résoudre des conflits (p. ex., famille, école, communauté).
 - comparer le style démocratique de prise de décision au style autoritaire, en se fondant sur des exemples tirés de la vie quotidienne.
 - rechercher ce qui caractérise le processus décisionnel dans un régime démocratique et faire un rapport (p. ex., droits et responsabilités des citoyennes et citoyens, primauté du droit, bien commun, système parlementaire, principe de la majorité, droits des minorités).
 - expliquer pourquoi il est essentiel dans une démocratie que le gouvernement soit ouvert et redevable à l'égard des citoyennes et citoyens, tout en protégeant l'information personnelle que ces derniers sont obligés de lui fournir, et préciser le rôle que joue la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.
 - décrire divers aspects du processus décisionnel dans une démocratie (p. ex., bien commun, principe de la majorité, droits des minorités).
- comparer la façon dont les lois, règlements, politiques et décisions gouvernementales sont élaborés et mis en oeuvre au niveau local, provincial et fédéral.
- Citoyennes et citoyens du monde*
- analyser quelques crises internationales contemporaines qui montrent l'interdépendance des peuples et illustrent un esprit de rapprochement (p. ex., désastres naturels, crises de toutes sortes).
 - décrire, après avoir analysé divers documents, nos droits et responsabilités en tant que citoyennes et citoyens du monde (p. ex., la Déclaration universelle des droits de la personne de 1948 et la Convention relative aux droits de l'enfant).
 - faire une recherche comparative sur l'apport culturel, politique et social à la communauté locale, nationale et internationale de certaines personnes et de certains groupes (p. ex., Jeanne Lajoie, Napoléon Belcourt, le cardinal Paul-Émile Léger, Jean Vanier, Ovide Mercredi, Nelson Mandela, Mère Térésa, David Suzuki, Médecins sans Frontières, Greenpeace, les responsables du Festival franco-ontarien).
 - identifier des politiques et des mesures adoptées par le Canada en vue d'assumer ses responsabilités sur la scène mondiale (p. ex., aide militaire, aide économique aux pays en crise).
 - faire des recherches et donner ses conclusions sur l'adoption des *Lois de Nuremberg* sans consultation de la population avant la Deuxième Guerre mondiale en Allemagne et sur l'érosion subséquente des droits de la personne, qui déboucha sur le génocide des Juifs.
 - décrire le rôle du Canada en tant que chef de file progressiste des droits de la personne (p. ex., forces de maintien de la paix, réactions face à l'antisémitisme, participation aux procès des criminels de guerre).

Des citoyennes et citoyens déterminés

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer la diversité des croyances et la présence de valeurs traditionnelles et nouvelles dans la définition de la citoyenneté canadienne ainsi que leur influence sur notre comportement.
- analyser les diverses perceptions de la citoyenneté ainsi que les valeurs et les croyances qu'elles véhiculent.
- expliquer les défis qui consistent à réconcilier le respect des droits de la personne et la diversité de valeurs dans une société multiculturelle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Valeurs et croyances dans une démocratie

- identifier les croyances et les valeurs de la citoyenneté canadienne (p. ex., liberté de culte, respect des autres, sens communautaire, droit à la vie privée, liberté d'accès à l'information, liberté d'expression).
- expliquer, à l'aide de divers exemples, comment les croyances et les valeurs démocratiques se manifestent chez les gens et guident leurs idées et leur engagement.
- identifier ses propres valeurs et croyances en tant que citoyenne ou citoyen ainsi que les éléments du milieu qui ont contribué à les former (p. ex., communauté, groupe culturel, religion, statut socio-économique).

Diversité de valeurs et de croyances

- expliquer pourquoi tout le monde ne conçoit pas le civisme de la même façon et préciser les facteurs influençant les diverses perceptions (p. ex., valeurs et croyances culturelles, politiques et religieuses, organisation sociale).
- comparer les croyances et les valeurs de divers groupes face aux grandes questions qui se rapportent à la citoyenneté (p. ex., âge du droit de vote, service militaire, couvre-feu pour les jeunes, autonomie politique pour les peuples autochtones, souveraineté du Québec).

- établir un rapport entre ses propres valeurs et croyances et sa perception du sens civique et son engagement communautaire.
- utiliser dans des contextes précis le vocabulaire se rapportant aux droits, responsabilités et libertés de la citoyenne ou du citoyen (p. ex., collaboration, tolérance, coopération).

Citoyenneté et diversité culturelle

- identifier des individus et des groupes communautaires qui ont contribué au respect des droits de la personne et à l'épanouissement de leur communauté.
- prendre position sur les droits et responsabilités sociales et morales des citoyennes et des citoyens face à certaines grandes questions de l'actualité (p. ex., harcèlement, engagements contractuels, droit de s'exprimer dans sa langue, libre exercice de sa culture et de ses croyances).
- présenter les qualités que doit posséder toute citoyenne ou tout citoyen qui exerce ses droits et responsabilités de façon idéale (p. ex., esprit ouvert, désir de s'instruire auprès des autres, recherche des faits avant de porter un jugement).

Des citoyennes et citoyens dynamiques

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser des habiletés de recherche et divers outils technologiques pour communiquer de l'information avec clarté et précision, oralement et par écrit.
- appliquer des processus de prise de décisions et de résolution de conflits à des situations se rapportant au civisme.
- démontrer son habileté à collaborer efficacement au sein d'un groupe et avec la communauté.
- s'engager dans des projets de bénévolat correspondant à ses priorités et ses talents et contribuant à l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Démarches et méthodes de recherche

- suivre les étapes marquant une recherche systématique, dont repérage des données provenant de sources diverses, analyse et critique de celles-ci, organisation, synthèse et présentation des résultats de son travail.
- décrire les champs d'action des services communautaires (p. ex., travaux de soutien aux personnes ou groupes avec des besoins particuliers, travaux d'entretien, d'embellissement ou de protection de l'environnement).
- rechercher des questions d'intérêt communautaire dans le domaine du civisme.

Prise de décisions et résolution de conflits

- décrire, à l'aide d'exemples tirés de son vécu, la cause des conflits et les réactions que provoquent ces derniers (p. ex., colère, intolérance, préjugés).
- dégager les idées et les actions des défenseurs de la non-violence (p. ex., Jésus, Gandhi, Bouddha, Martin Luther King, Rosa Parks).
- décrire les habiletés requises pour jouer le rôle de médiateur dans un conflit.

- expliquer, à partir de faits historiques portant sur les droits et les responsabilités des citoyennes et citoyens, les obstacles à la créativité dans la prise de décisions ou la résolution de conflits (p. ex., préjugés, discrimination, racisme).
- appliquer des processus de prise de décisions et de résolution de conflits à des questions d'intérêt public et s'appliquant à la vie de l'élève (p. ex., rassembler des données, identifier des points de vue différents, trouver des solutions, identifier des conséquences et des solutions de rechange, prendre une décision à partir de faits).
- évaluer l'importance de disposer de différents moyens pour résoudre un conflit (p. ex., médiation, arbitrage) distincts de la démarche judiciaire.
- expliquer le rôle clé que jouent les organismes de réglementation et d'arbitrage (quasi-judiciaire) dans une société démocratique pour résoudre des problèmes et des conflits entre les particuliers et les groupes, et entre les groupes et le gouvernement.

Collaboration

- démontrer des aptitudes à travailler en groupe (p. ex., respect de l'opinion d'autrui, encourager la participation des personnes, déléguer des tâches et des responsabilités).
 - démontrer des aptitudes à communiquer ses idées au groupe (p. ex., défendre sa position, faire des comparaisons).
 - démontrer des aptitudes à travailler efficacement dans le cadre d'une activité communautaire.
- collaborer au sein d'une équipe à des projets communautaires franco-ontariens (p. ex., participation à une campagne politique, travail d'embellissement du milieu, activités de la FESFO).
 - expliquer en quoi les traits de son caractère et certains facteurs sociaux exercent une influence sur son engagement personnel (p. ex., timidité, confiance en soi, sens de l'initiative, pression exercée par les pairs, famille, groupe culturel, situation socio-économique).

Engagement

- comparer différentes façons de participer à la vie communautaire (p. ex., juré, électeur, bénévole à la bibliothèque locale).
- déterminer comment les organismes bénévoles participent à l'épanouissement de la communauté.
- établir un rapport entre ses valeurs et les modes de participation à des activités.

Quelques considérations concernant la planification du programme

Lors de la planification, l'enseignante ou l'enseignant tiendra compte des consignes qui sont énoncées dans le document complémentaire intitulé *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Planification des programmes et évaluation, 1999*. Ce document renferme des renseignements essentiels sur les points suivants :

- le contexte de l'éducation en langue française;
- les différents types de cours au palier secondaire;
- l'éducation des élèves en difficulté;
- la place de la technologie de l'ordinateur dans le curriculum;
- les programmes d'appui dans la langue d'enseignement : actualisation linguistique en français et perfectionnement du français;
- les programmes d'English et d'anglais pour débutants;
- la formation au cheminement de carrière;
- l'éducation coopérative et autres expériences en milieu de travail;
- la santé et la sécurité;
- l'évaluation et la communication du rendement.

Des considérations supplémentaires, particulièrement utiles pour l'enseignement en études canadiennes et mondiales, sont abordées dans les paragraphes qui suivent.

L'éducation des élèves en difficulté. Les cours de géographie et d'histoire permettent de répondre aux besoins des élèves en difficulté. Ils offrent divers choix de méthodes pédagogiques, des applications pratiques des concepts et des habiletés, des occasions d'utiliser la technologie et des possibilités de croissance personnelle et d'épanouissement ainsi que le développement du civisme.

La place de la technologie de l'ordinateur. La technologie de l'information a eu des répercussions extraordinaires sur l'étude et la pratique de la géographie. Aujourd'hui, les élèves peuvent accéder facilement à des cartes et à d'autres données spatiales, et les manipuler, pour résoudre des problèmes et prendre des décisions. L'exposition à la technologie du Système de positionnement global (GPS) et du Système d'information géographique (SIG) permet d'acquérir des compétences très recherchées pouvant être mises à profit dans des carrières dans tout domaine, depuis la restauration rapide jusqu'à l'analyse de localisation.

Par le biais des sites Web et de la technologie des cédéroms, l'élève a la possibilité d'accéder aux ressources des musées et des archives qui lui étaient autrefois inaccessibles. Ces nouvelles ressources permettent aux élèves de participer à un plus vaste éventail de recherches intéressantes et sérieuses au sujet des Canadiennes et des Canadiens et du Canada.

La formation au cheminement de carrière. Les connaissances et habiletés que les élèves acquièrent en géographie et en histoire sont des compétences professionnelles polyvalentes. Les élèves devraient également prendre conscience des effets des tendances et des événements locaux et mondiaux sur l'économie et sur leur avenir professionnel. L'étude de la géographie et de l'histoire peut déboucher sur des emplois dans des domaines connexes tels que le droit, l'aménagement du territoire, la politique, la gestion des ressources, la technologie de l'information, l'enseignement, les loisirs, le tourisme et le journalisme. Par le biais d'activités telles que l'observation au poste de travail, l'expérience de travail, l'éducation coopérative et les conférences et conférenciers extérieurs, les élèves devraient avoir l'occasion de cerner et d'examiner des possibilités de carrière se rapportant à la géographie et à l'histoire.

La santé et la sécurité. Bien que les questions de santé et de sécurité ne soient pas normalement associées à la géographie et à l'histoire, elles pourraient s'avérer importantes lorsque l'apprentissage comprend du travail sur le terrain. Le travail parascolaire sur le terrain ajoute une dimension stimulante et sérieuse à l'expérience d'apprentissage des élèves. Il permet également à l'enseignante ou l'enseignant et aux élèves de sortir du cadre prévisible de la salle de classe pour pénétrer dans de nouveaux milieux. Les enseignantes et les enseignants doivent planifier avec soin les visites et les excursions afin de réduire tout risque pour la santé et la sécurité des élèves.

Grille d'évaluation du rendement

La grille d'évaluation du programme-cadre d'études canadiennes et mondiales porte sur les quatre compétences suivantes : connaissance et compréhension; réflexion et recherche; communication; et mise en application. Ces quatre compétences regroupent toutes les attentes. Pour chaque compétence, il y a quatre niveaux de rendement.

Le personnel enseignant peut utiliser la grille d'évaluation du rendement pour :

- planifier l'enseignement et l'évaluation des attentes du cours;
- sélectionner des exemples de travaux d'élèves reflétant les niveaux de rendement;
- offrir aux élèves une rétroaction détaillée sur leur rendement et sur les mesures à prendre pour s'améliorer;
- déterminer le niveau de rendement le plus fréquent fourni par l'élève pour chacune des compétences;
- choisir une méthode pour effectuer l'évaluation finale;
- déterminer la note finale.

Les élèves peuvent utiliser la grille d'évaluation du rendement pour :

- évaluer leur apprentissage;
- planifier, en collaboration avec le personnel enseignant, des stratégies leur permettant d'améliorer leur rendement.

L'uniformité de l'évaluation à travers la province repose, en grande partie, sur le recours à la même grille dans une discipline pour évaluer le rendement des élèves. Afin d'éclairer l'interprétation de cette grille, on fournira au personnel enseignant de la documentation qui l'aidera à adapter ses méthodes d'évaluation en conséquence. Cette documentation comprendra des exemples de travaux d'élèves, aussi appelés copies-types, pour illustrer chaque niveau de rendement correspondant à une échelle de notes déterminée. Cependant, le personnel enseignant pourra continuer d'utiliser ses pratiques d'évaluation actuelles jusqu'à ce qu'il reçoive cette documentation.

Ainsi, le personnel enseignant recevra des travaux d'élèves pour chacun des niveaux de rendement. Ces travaux auront été évalués en fonction de la norme provinciale et de la grille d'évaluation pertinente. D'autres ressources compléteront cette documentation. Les enseignantes et enseignants pourront commencer à utiliser la grille d'évaluation lorsqu'ils recevront par étape la documentation du ministère.

Le ministère entend fournir au personnel enseignant les ressources suivantes :

- un bulletin provincial ainsi qu'un guide pour l'expliquer;
- des esquisses de cours;
- des copies-types;
- des vidéocassettes sur le curriculum et l'évaluation;
- de la documentation pour la formation;
- un planificateur électronique pour le curriculum.

Dans le cadre de leur planification, le personnel enseignant doit s'assurer de faire le lien entre les attentes du programme et les compétences de la grille d'évaluation. Toutes les attentes doivent être évaluées. Les descripteurs des quatre niveaux de rendement serviront à définir le niveau de rendement de l'élève. Les élèves doivent avoir des occasions multiples et diverses de démontrer jusqu'à quel point ils ou elles ont satisfait aux attentes du cours et ce, dans les quatre compétences. Le personnel enseignant pourrait fournir des exemples de travaux reflétant les quatre niveaux de rendement.

Les descripteurs du niveau 3 correspondent à la norme provinciale s'appliquant au cours. On peut préciser le rendement global de l'élève au niveau 3 en combinant les descripteurs et les compétences identifiées dans la grille.

Grille d'évaluation du rendement

Compétences	50 – 59 % (Niveau 1)	60 – 69 % (Niveau 2)	70 – 79 % (Niveau 3)	80 – 100 % (Niveau 4)
Connaissance et compréhension	L'élève :			
– connaissance des faits et des termes	– démontre une connaissance limitée des faits et des termes	– démontre une connaissance partielle des faits et des termes	– démontre une connaissance générale des faits et des termes	– démontre une connaissance approfondie des faits et des termes
– compréhension des concepts, des principes et des théories	– démontre une compréhension limitée des concepts, principes et théories	– démontre une compréhension partielle des concepts, principes et théories	– démontre une compréhension générale des concepts, principes et théories	– démontre une compréhension approfondie des concepts, principes et théories
– compréhension des rapports entre les concepts	– démontre une compréhension limitée des rapports entre les concepts	– démontre une compréhension partielle des rapports entre les concepts	– démontre une compréhension générale des rapports entre les concepts	– démontre une compréhension approfondie et subtile des rapports entre les concepts
Réflexion et recherche	L'élève :			
– pensée critique (p. ex., analyse, capacité de dégager les points de vue et les préjugés)	– démontre une habileté à utiliser la pensée critique avec une efficacité limitée	– démontre une habileté à utiliser la pensée critique avec une certaine efficacité	– démontre une habileté à utiliser la pensée critique avec grande efficacité	– démontre une habileté à utiliser la pensée critique avec très grande efficacité
– pensée créative (p. ex., résolution de problèmes à perspectives multiples)	– applique des habiletés de pensée créative avec une efficacité limitée	– applique des habiletés de pensée créative avec une certaine efficacité	– applique des habiletés de pensée créative avec grande efficacité	– applique des habiletés de pensée créative avec très grande efficacité
– habiletés de recherche (p. ex., formulation de questions; organisation et recherche; analyse, évaluation et interprétation de l'information; formulation de conclusions)	– applique un nombre limité des habiletés du processus de recherche	– applique certaines des habiletés du processus de recherche	– applique la plupart des habiletés du processus de recherche	– applique toutes ou presque toutes les habiletés du processus de recherche
Communication	L'élève :			
– communication de l'information et des idées (p. ex., défense d'un point de vue dans un contexte social)	– communique l'information et les idées avec peu de clarté	– communique l'information et les idées avec une certaine clarté	– communique l'information et les idées avec grande clarté	– communique l'information et les idées avec très grande clarté et avec assurance
– utilisation des symboles et des aides visuelles, y compris l'utilisation de la technologie (p. ex., cartographie et compétences graphiques)	– utilise les symboles et les aides visuelles avec une efficacité limitée et peu d'exactitude	– utilise les symboles et les aides visuelles avec une certaine efficacité et exactitude	– utilise les symboles et les aides visuelles avec grande efficacité et exactitude	– utilise les symboles et les aides visuelles avec très grande efficacité et exactitude

Compétences	50 – 59 % (Niveau 1)	60 – 69 % (Niveau 2)	70 – 79 % (Niveau 3)	80 – 100 % (Niveau 4)
Communication (suite)	L'élève :			
– communication orale (p. ex., discussions, jeux de rôles) à des fins et pour des auditoires divers	– communique oralement à des fins et pour des auditoires divers avec une efficacité limitée	– communique oralement à des fins et pour des auditoires divers avec une certaine efficacité	– communique oralement à des fins et pour des auditoires divers avec grande efficacité	– communique oralement à des fins et pour des auditoires divers avec très grande efficacité
– utilisation de la langue écrite (p. ex., comptes rendus, compositions, lettres) à des fins et pour des auditoires divers	– utilise la langue écrite à des fins et pour des auditoires divers avec une efficacité limitée	– utilise la langue écrite à des fins et pour des auditoires divers avec une certaine efficacité	– utilise la langue écrite à des fins et pour des auditoires divers avec grande efficacité	– utilise la langue écrite à des fins et pour des auditoires divers avec très grande efficacité
Mise en application	L'élève :			
– application des concepts, des habiletés et des procédés dans des contextes familiers	– applique les concepts, les habiletés et les procédés dans des contextes familiers avec une efficacité limitée	– applique les concepts, les habiletés et les procédés dans des contextes familiers avec une certaine efficacité	– applique les concepts, les habiletés et les procédés dans des contextes familiers avec grande efficacité	– applique les concepts, les habiletés et les procédés dans des contextes familiers avec très grande efficacité
– transfert des concepts, des habiletés et des procédés à de nouveaux contextes	– transfère les concepts, les habiletés et les procédés à de nouveaux contextes avec une efficacité limitée	– transfère les concepts, les habiletés et les procédés à de nouveaux contextes avec une certaine efficacité	– transfère les concepts, les habiletés et les procédés à de nouveaux contextes avec grande efficacité	– transfère les concepts, les habiletés et les procédés à de nouveaux contextes avec très grande efficacité
– formulation de conclusions logiques ou de généralisations	– formule rarement des conclusions logiques ou des généralisations	– formule parfois des conclusions logiques ou des généralisations	– formule souvent des conclusions logiques ou des généralisations	– formule toujours ou presque toujours des conclusions logiques ou des généralisations
– formulation de prévisions et planification d'un plan d'action	– fait des prévisions et planifie des plans d'action avec une efficacité limitée	– fait des prévisions et planifie des plans d'action avec une certaine efficacité	– fait des prévisions et planifie des plans d'action avec grande efficacité	– fait des prévisions et planifie des plans d'action avec très grande efficacité
– utilisation de la technologie, de l'équipement et du matériel	– utilise la technologie, l'équipement et le matériel de façon sûre et correcte uniquement sous supervision	– utilise la technologie, l'équipement et le matériel de façon sûre et correcte avec peu de supervision	– utilise la technologie, l'équipement et le matériel de façon sûre et correcte	– utilise la technologie, l'équipement et le matériel de façon sûre et correcte et encourage les autres à faire de même
– rapprochements (p. ex., entre le passé, le présent et l'avenir, entre les contextes, les rôles, entre les matières)	– fait des rapprochements avec une efficacité limitée	– fait des rapprochements avec une certaine efficacité	– fait des rapprochements avec grande efficacité	– fait des rapprochements avec très grande efficacité

Lexique

A.C.D.I. Agence canadienne de développement international.

A.L.É.N.A. Accord de libre-échange nord-américain : entente économique entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Appauvrissement des sols. Perte d'éléments nutritifs des sols.

Autochtone. Originaire par voie ancestrale du pays qu'il habite.

Autodétermination. Libre choix du statut politique d'un pays par ses habitants. Action de se déterminer par soi-même.

Carte topographique. Carte qui représente le relief terrestre ainsi que des éléments humains.

C.E.E. Communauté économique européenne; regroupement d'États de l'Europe de l'Ouest à des fins économiques. On l'appelle aujourd'hui l'Union européenne.

Ceinture de feu du Pacifique. Région volcanique en bordure du Pacifique.

Citoyenneté. Qualité de citoyenne et citoyen; celle-ci et celui-ci est sujet d'un État, ce qui lui confère des droits, des responsabilités et des libertés civiles et politiques.

Civisme. Sens des responsabilités et des devoirs de citoyenne et citoyen.

Concept. Idée, notion, définition, connaissances, théorie.

Conflits ethnoculturels. Désaccords entre groupes de personnes de cultures et de langues distinctes.

Constante. Tendance ou orientation générale, durable et permanente.

Communisme. Organisation économique et sociale fondée sur la disparition des classes sociales et la suppression de la propriété privée au profit de la propriété collective.

Culture. Ensemble des coutumes, structures sociales et manifestations artistiques, religieuses et intellectuelles qui caractérisent un groupe de personnes par rapport à un autre.

Développement durable. Gestion du système économique de façon à améliorer ou à maintenir notre base de ressources et notre environnement.

Droit. Faculté d'exiger quelque chose en vertu de règles reconnues.

Droits civils. Ensemble des règles relatives aux personnes et aux biens.

Droits politiques. Exigences dans le domaine du processus électoral (p. ex., être candidat, droit de vote).

Écologie. Science qui étudie les relations des êtres vivants entre eux et avec leur milieu.

Économie du savoir. Le savoir devient l'ultime substitut de tous les autres facteurs de production.

Écosystème. Unité écologique, ensemble des êtres vivants et des éléments non-vivants d'un milieu naturel et leurs nombreuses interactions.

Écoumène. Espace habitable de la surface terrestre; territoire occupé et transformé par les humains.

Écozone. Région partageant des caractéristiques biotiques et abiotiques communes.

Effet de serre. Phénomènes de réchauffement de la planète.

Empreinte écologique. Impact de chacun sur l'environnement.

Environnement. Ensemble des éléments naturels – physiques, chimiques et biologiques – et des conditions culturelles susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines.

Ethnie. Ensemble d'individus dont l'unité repose sur une communauté de langue et de culture.

Explosion démographique. Accroissement rapide, effréné, de la population.

F.M.I. Fonds monétaire international : organisme dont le but est de consentir des prêts aux pays en voie de développement et à des pays en difficulté financière.

Gestion des déchets. Opérations effectuées sur les déchets depuis leur apparition jusqu'à leur évacuation, dans le souci de protéger l'environnement.

Globalisation. Extension à l'échelle du monde des échanges économiques entre les pays.

Infrastructure. Ensemble des installations de base indispensables au développement de la vie économique, politique et intellectuelle dans une région.

Institution. Ensemble des formes ou structures sociales, telles qu'elles sont établies par les lois ou par la coutume, spécialement celles qui relèvent du droit public.

Législation. Ensemble de lois.

Mondialisation. Extension à l'échelle du monde d'un secteur d'activité ou d'un phénomène culturel.

Nunavut. Nouvelle entité territoriale et politique constituée d'une partie des Territoires du Nord-Ouest, sous contrôle autochtone.

O.E.A. Organisation des États américains : organisme regroupant tous les pays des Amériques, sauf Cuba, et qui se consacre à résoudre les problèmes qui leur sont communs.

O.N.G. Organisation non gouvernementale.

O.T.A.N. Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : entente de coopération militaire qui regroupe le Canada, les États-Unis et un certain nombre de pays de l'Europe dans un but de défense mutuelle.

Opération de maintien de la paix.

Utilisation de forces militaires, para-militaires ou non militaires dans une zone de conflit politique en vue de restaurer ou de maintenir la paix.

Patrimoine. Biens, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain.

Perdurabilité. Action qui consiste à préserver les ressources pour les générations futures.

Plan vert du Canada. Législation visant la gestion des ressources et la protection de l'environnement.

P.N.B. Produit national brut – ensemble de la valeur de la production des biens et des services d'un pays à l'intérieur d'une année.

Production d'aliments biologiques.

Fabrication de nourriture dépourvue de produits chimiques ou d'additifs.

Quatenaire. Secteur d'activité de la population qui regroupe les personnes qui travaillent dans les nouvelles technologies, l'enseignement universitaire et la recherche scientifique.

Recherche sur le terrain. Étude effectuée hors de la salle de classe.

Réformisme. Doctrine et comportements visant à la transformation et à l'amélioration des structures politiques, économiques et sociales par des voies légales.

Ressources renouvelables. Ressources continuellement disponibles ou qui, si elles viennent à s'épuiser, redeviennent disponibles après un certain temps.

Ressources non renouvelables.

Ressources que les systèmes naturels ne peuvent reproduire.

Restauration écologique. Rétablissement d'un milieu qui a été endommagé.

Revendication territoriale. Action concertée des autochtones pour récupérer les terres ancestrales.

SIG. Système d'information géographique fondé sur une base de données spatiales qui fournit des réponses à des questions de nature géographique.

Source d'énergie de substitution.

Énergie de remplacement (p. ex., solaire, éolienne, marée motrice).

Souveraineté. Autorité suprême reconnue à l'État.

Trois R. Réduire, réutiliser, recycler.

Tiers Monde. Pays en voie de développement.

Utilisation des sols. Manière dont les humains occupent ou exploitent un espace.

Village planétaire. Expression traduisant le phénomène récent de rapprochement de tous les pays et peuples du monde causé par les techniques de communication instantanée et les moyens de transport rapides.

Zone de transition. Espace ou région intermédiaire.

Le ministère de l'Éducation et de la Formation
tient à remercier toutes les personnes, les groupes
et les organismes qui ont participé à l'élaboration et
à la révision de ce document.

ISBN 0-7778-8356-2

98-077

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1999



Imprimé sur du papier recyclé

